

DÉCEMBRE 1938.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

PUBLIANT LES TRAVAUX
DE SES MEMBRES ET CORRESPONDANTS

INTÉRESSANT SPÉCIALEMENT LES RÉGIONS

NORD — NORD-EST — EST
DE LA
FRANCE



REIMS

MAYOTTE

LIBRAIRE-ÉDITEUR

11 rue de la ...

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

PRÉSIDENT-FONDATEUR BOSTEAUX - PARIS

FONDÉE EN 1907

SIÈGE SOCIAL : REIMS, 21, AVENUE D'EPERNAY

SOMMAIRE :

Statuts de la Société. — Règlement intérieur.	Nécropole de la Corbillère, par A. Brisson et A. Loppin.
Liste des Membres au 31 décembre 1938.	Nécropole Gallo-Romaine de Prunay II, par MM. Bry et J. Fromols.
Assemblée Générale du 27 Novembre 1938.	Découvertes et Communications Régionales, par J. Fromols.
	Table des Matières Années 1937-1938.

STATUTS

DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

Fondée en 1907

ARTICLE I

Il est fondé une Société Archéologique pour la Champagne, le Nord et l'Est de la France.

Cette Société prend le nom de *Société Archéologique Champenoise* (S. A. C.).

Elle a pour but de rapprocher les Archéologues, de grouper et encourager leurs efforts, de centraliser les renseignements, de faciliter les recherches, de recueillir tous documents concernant la préhistoire, la protohistoire et l'histoire ; de les publier dans un Bulletin Semestriel, adressé à tous ses Membres et aux Sociétés correspondantes françaises et étrangères.

Le siège social, transférable par simple décision du Conseil d'Administration, est à REIMS, 21, avenue d'Epervay.

ARTICLE II

La Société est composée de Membres d'Honneur, de Membres Honoraires dont la cotisation est fixée au minimum à 40 francs. De Membres Actifs dont la cotisation est fixée au minimum à 20 francs.

La Direction de la Société est confiée à un Conseil d'Administration composé de : Un Président, un Vice-Président ayant pouvoirs d'Administrateur délégué, de plusieurs Vice-Présidents Régionaux, d'un Secrétaire et d'un Trésorier, adjoints en ce qui concerne leurs fonctions au Vice-Président Administrateur délégué, et de dix Administrateurs.

Les Membres du Conseil d'Administration sont élus pour deux ans à la majorité relative des Membres actifs présents à l'Assemblée Générale de décembre et sont rééligibles. Dans le cas du décès ou de la démission d'un Administrateur, le remplaçant est désigné pour la durée du mandat restant à courir.

Le Conseil d'Administration confère les titres d'Honneur, prononce les admissions et radiations de Membres.

ARTICLE III

La qualité de Sociétaire s'acquiert par une demande parrainée par un Membre de la Société et le paiement de la cotisation dès réception de la Carte de Membre qui accompagne l'agrément.

Le titre de Membre est attribué pour la durée de la Société.

Quelle que soit la date de l'admission, la cotisation est due pour l'année entière en cours, les Bulletins déjà parus dans l'année sont alors adressés au nouveau Membre.

La qualité de Sociétaire se perd :

1° par le décès :

2° par la démission qui, pour être acceptée, doit être donnée par lettre recommandée, adressée au siège social de la Société, avant le 1^{er} décembre de chaque année ;

3° par la radiation prononcée pour défaut de paiement de la cotisation, ou pour faute entachant l'honneur.

ARTICLE IV

La Société se réunit sur convocation de son Président et en principe :

1° le premier dimanche de juin en Assemblée Ordinaire d'Etudes et de Présentations ;

2° le premier dimanche de décembre en Assemblée Générale, suivie d'une Assemblée Ordinaire d'Etudes et de Présentations.

Le Conseil d'Administration se réunit chaque fois que son Président le juge nécessaire et sur convocation.

ARTICLE V

Les ressources de la Société se composent des sommes versées par les Membres d'Honneur, Honoraires, Actifs et des dons, legs et subventions.

Les dépenses de la Société comprennent :

1° les frais d'administration, d'impression et d'envoi des Bulletins, de propagande et de correspondance ;

2° les frais de recherches ayant un intérêt archéologique.

Aucune fonction n'est rétribuée.

ARTICLE VI

Toute demande de modification des statuts devra être motivée et adressée au siège social, au plus tard un mois avant la date de l'Assemblée Générale de décembre.

Un règlement intérieur élaboré par le Conseil d'Administration, assurera le fonctionnement et la bonne marche de la Société.

ARTICLE VII

La dissolution de la Société ne sera acquise que si elle est votée à l'Assemblée Générale par la majorité des Membres figurant sur les contrôles de la Société.

Si le quorum n'est pas atteint, une seconde Assemblée Générale convoquée dans le mois qui suivra, prononcera la dissolution à la majorité des deux tiers des Membres présents, et décidera de la destination des fonds disponibles et des Archives de la Société.

REGLEMENT INTERIEUR

Les statuts sont publiés chaque année dans le Bulletin de Décembre avec la liste des Sociétaires. Aucun Membre ne pourra exciper de leur méconnaissance.

*
**

Pour faciliter la Trésorerie de la Société et réduire les frais de correspondance, les cotisations doivent être acquittées :

1° par les Membres anciens figurant sur les contrôles de la Société au 31 décembre, dès réception de la Carte millésimée de Membre, qui leur sera adressée dans le Bulletin de Décembre, avec la formule du chèque postal :

COMPTE CHEQUE POSTAL 145-15, NANCY

2° par ceux des Membres admis au cours de l'année, dès réception de la Carte de Membre et de la formule de chèque postal qui accompagneront l'envoi des Bulletins parus antérieurement dans l'année.

*
**

Les Sociétaires prennent l'engagement moral de ne pas fouiller un site déjà exploré, en cours d'exploration ou de publication, sans une entente préalable et une autorisation de son inventeur.

PRESIDENT D'HONNEUR

Docteur O. GUELLIOT

MEMBRES D'HONNEUR

Paul MARCHANDEAU,
Ministre, Député-Maire de
Reims.

R. LANTIER, Conservateur du
Musée de St-Germain.

Marcelin BOULE, Professeur
honoraire au Muséum.

L. COUTIL, Président d'Hon-
neur de la Société Préhis-
torique Française.

Pierre PHILIP,
Sous-Préfet de Reims.

DOURCY, Conservateur des
Musées de Reims.

Abbé BREUIL, Professeur au
Collège de France.

H. DENEUX, Architecte en
Chef des Monuments Histo-
riques.

GARDEZ, Membre Fondateur de la S. A. C.

MEMBRE A VIE

G. GOURY, Professeur d'Archéologie à la Faculté de Nancy

MEMBRES HONORAIRES

MM. L. CORNET, Général MATHY, G. LAURENT,
Ed. MIGNOT, Comte Bertrand de MUN, Ch. VANNIER,
J. VERGEZ

Commune de SAINT-MASMES

ANNÉE 1939

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

Président : J. DUPUIS

M. BRY, *Vice-Président*, Administrateur délégué.

C. LIMMES, *Secrétaire*.

A. MORGEN, *Trésorier*.

VICE-PRESIDENTS REGIONAUX

MM. J. CARLIER, G. CHENET, Abbé FAVRET, A. LARMIGNY,
P. SAVY, A. THIEROT.

ADMINISTRATEURS

MM. G. BEAUSSERON, BOSTEAUX-COUSIN, A. BOUXIN,
A. BRISSON, M. FINOT, D^r FROMOLS, D^r GOSSET,
P. HU, J. MENE, D^r MEUGY, G. MEURISSE,
H. POULAIN, G. RENARD.

LISTE ET ADRESSES DES MEMBRES
AU 31 DECEMBRE 1938

- MM. D^r ABD-EL-NOUR, Président de l'Automobile-Club de Champagne, à Bazeilles (Ardennes).
A. F. A. S., Secrétariat, 28, rue Serpente, Paris.
- Abbé ALBIZER, à Lerrain (Vosges).
- D^r ALEXANDRE P., à Margut (Ardennes).
ANFOSSI, Secrétaire de Mairie, à Saint-Masmes (Marne).
BACQUENOIS-BOSTEAUX, 37, Grande-Rue, à Maisons-Alfort (Seine).
BAILLARD F., Président du S. I. de Reims, 2, rue Nanteuil, à Reims.
BARBIER L., à Fromelennes, par Givet (Ardennes).
BART C., Instituteur à Hannogne, par Banogne (Ardennes).
BARONNET, à Saint-Masmes (Marne).
BAUDET, Président du Tribunal de Rocroi, 94, rue Gallée, à Revin (Ard.).
D^r BAUDOIN, Chirurgien, à Charleville (Ardennes).
BAUER J., Conservateur du Musée de Troyes, 97, boul. Malesherbes, Paris.
- D^r BASTIN A., à Domme (Dordogne).
BEAUSSEYERON, 14, rue Saint-André, à Reims.
BELAND M., Avocat, 54, rue Buirette, à Reims.
BENOIST E., 34, rue Eustache-Deschamps, à Vertus (Marne).
- D^r BERTHEMES, 20, rue Gambetta, à Charleville (Ardennes).
BERTIN A., Architecte, 12, rue Léon-Mathieu, à Reims.
BERTON, Sculpteur, 3, rue Marie-Stuart, à Reims.
BESSEVILLE R., 118, boulevard Saint-Marceaux, à Reims.
BIBLIOTHEQUE DE VENDEL, à Châlons-sur-Marne.
BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE, place Carnot, à Nancy (M.-et-M.).
- Cⁱ BIENFAIT, à Justine (Ardennes).
BLONDET G., 48, boulevard Lundy, à Reims.
- D^r BOLNAT, Vétérinaire, à Villeneuve-sur-Yonne (Yonne).
BOSTEAUX-COUSIN, Archéologue, à Lavannes (Marne).
- Abbé BOUCHER, 35, rue de Magneux, à Reims.
BOUILLON E., Secrétaire de l'A. L. E. A., 21, boulevard de la Pépinière, Nancy.
- BOULE M., Professeur Honoraire au Muséum, 3, place Valhubert, Paris.
- D^r BOURGEOIS, 5, rue Neuve, à Fumay (Ardennes).
BOUTILLIER, Pharmacien, place de l'Hôtel-de-Ville, à Suippes (Marne).
BOUXIN A., Antiquaire, 24, rue Martin-Peller, à Reims.
BOYER, Professeur, place du Champ-Benoist, à Sézanne (Marne).
- D^r BRAHY, à Mirecourt (Vosges).
BRAIBANT M., Avocat, 10, rue Robert-de-Coucy, à Reims.
- Abbé BREUIL, Professeur au Collège de France, 52, avenue de La Motte-Picquet, Paris.
- D^r BREUIL, 15, rue Israël-Sylvestre, à Nancy.
BRISSON A., Archéologue, Ecury-le-Repos, pr Bergères-les-Vertus (Marne).
- D^r BRISSOT, Vétérinaire, 2, rue d'Alsace, à Mézières (Ardennes).
BRODIEZ, Avoué, 2, rue Jean-Jacques-Rousseau, à Châlons-sur-Marne.
BRY M., 21, avenue d'Eprenay, à Reims.
- M^{mes} BRY, 21, avenue d'Eprenay, à Reims.
DE BRYAS, Marquise de Connantre, à Connantre (Marne).
- MM. BURG, Géomètre, à Ramecourt, près Mirecourt (Vosges).
- D^r CABILLE, 187 bis, rue de Courlancy, à Reims.
CARLIER J., Archéologue, à Bray-Hannogne, par Banogne (Ardennes).
- Abbé CAZALIS, Professeur au Collège Notre-Dame-de-Grâce, à Cambrai (Nord).
CERCLE AGRICOLE, 15, rue Chanzy, à Reims.
CHARLIER R., à Warmeriville (Marne).
CHARPENTIER, Attaché d'Ambassade, 102, rue de la Tour, à Paris.
- D^r CHARPENTIER, 35, rue du Petit-Bois, à Charleville (Ardennes).
CHENET G., Archéologue, à Le Claon, par les Islettes (Meuse).
CHEVALIER G., route de Vrigny, à Tinquieux (Marne).
- M^{mes} CHOPIN, Institutrice, à Festigny, par Port-à-Binson (Marne).
CHRISTIENS, 73, boulevard Lundy, à Reims.
- Commune de BOURGOGNE (Marne).
— d'ECURY-LE-REPOS (Marne).
— de HAUVINE (Ardennes).
— de PROSNES (Marne).
— de SAINT-MASMES (Marne).
— de VILLEVENARD (Marne).
- D^r COMTE, 40, avenue de Laon, à Reims.
CORNET, Industriel, à Saint-Masmes (Marne).
COROT, Archéologue, à Savoisy (Côte-d'Or).
- C^{te} COSTA DE BEAUREGARD, à Sainte-Foy, par Longueville (Seine-Inférieure).

- D^r COTARD, 147, Grande-Rue, à Argenteuil (Seine-et-Oise).
D^r COURTEHOUX, Vétérinaire, 4, avenue de Paris, à Reims.
COURTY, Négociant, à Bazancourt (Marne).
COUSIN-AGRIPPA, Conserv. adj. Musée de Bourbonne-les-Bains (Hte-M.).
COUTIER L., Archéologue, 91, rue Saint-Denis, à Noisy-le-Sec (Seine).
COUTIL L., Président de la S. P. F., aux Andelys (Eure).
COUVREUR-PERRIN, Propriétaire, à Rilly-la-Montagne (Marne).
CROMBEE, Pharmacien, place Saint-Timothée, à Reims.
CULLOT, Président du S. I. de Givet (Ardennes).
DAUCHY Ch., Propriétaire, 18, avenue Forest, à Charleville (Ardennes).
DAUVERGNE R., 19, rue Lagrange, à Paris.
DAZY, 17, boulevard Charles-Arnould, à Reims.
DHUICQ, Géomètre, à Verzy (Marne).
DELANGLE M., Président de la Société Archéologique du Nord de la Meuse, 9, rue Saint-Louis, à Verdun (Meuse).
DELFIEU, Receveur Principal des Postes, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
DEMANGE, Propriétaire à Marsal (Moselle).
DEMAIN, Pharmacien, à Carignan (Ardennes).
DENEUX H., Architecte en Chef des Monuments Historiques, à Reims.
D^r DESORMEAUX, 59, rue Libergier, à Reims.
D^r DEVAUX G., à Rimogne (Ardennes).
DEZAVELLE R., Directeur d'Ecole à Trieux (Meurthe-et-Moselle).
D^r DOCTOBRE, 20, rue Nationale, à Vireux-Molhain (Ardennes).
DOURCY, Conservateur des Musées de Reims.
D^r DRAPKINE J., 78, r. du Maréchal-Foch, à Mourmelon-le-Grand (Marne).
DROPSY, Directeur de l'U. P. B., 7, chaussée de Cormontreuil, Reims.
DRUART R., 40, cours Langlet, à Reims.
D^r DUCRET, 5, rue de Sarrebourg, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
DUMONT G., rue de Monthermé, à Charleville (Ardennes).
DUPONT-NOUVION, Avocat, 2, place Royale, à Reims.
DUPUIS J., Archéologue, à Saint-Masmes (Marne).
DUPUIS A., 31, boulevard Jean-Jaurès, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
DUVAL, Archéologue, à Ecury-le-Repos, par Bergères-les-Vertus (Marne).
ELLNER, D^r Coopér. Scolaire de Leuvrigny, par Port-à-Binson (Marne).
FAUPIN E., Avoué, 57, rue Libergier, à Reims.
Abbé FAVRET, Aumônier de l'Hôpital Auban-Moët, à Epernay (Marne).
FILLON-MENNERET, chemin d'Origny, à Romilly-sur-Setne (Aube).
FINOT M., Professeur, 34, rue des Moissons, à Reims.
Abbé FOILLOT, 16, rue du Collège, à Châlons-sur-Marne.
FOSSOYEUX R., Ingénieur, à Dormans (Marne).
FOURCHY P., 13, rue de Verdun, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
FRANCE-LANORD A., 26, rue de Toul, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
D^r FROMOLS, 1, avenue du Général-Balfourier, à Paris.
GAILLY DE TAURINES, Château d'Hardoncelle, par Remilly-les-Pothées (Ardennes).
GADEAU DE KERVILLE H., 7, rue du Passage-Dupont, à Rouen (S.-I.).
GARDEZ H., Archéologue, 38, avenue Pasteur, à Saint-Malô (I.-et-V.).
GAUDRON G., Ingénieur, 7, rue de Jouy, à Paris.
GENTEUR A., allée des Forêts, à Châlons-sur-Marne.
GEORGE, Pharmacien, à Saint-Dié (Vosges).
D^r GERMAIN, à Bruyères (Vosges).
GERSON A., 30, rue de la Boule-d'Or, à Romilly-sur-Seine (Aube).
D^r GONTIER P.-G., à Signy-le-Petit (Ardennes).
D^r GOSSET P., 12, rue des Templiers, à Reims.
GOURY G., Prof^r d'Archéologie à la Faculté, 5, r. des Tiercelins, Nancy.
GRAFTIAUX J., Pharmacien honoraire, 15, rue Villé, à Charleville (Ard.).
GRAFTIAUX P., Notaire, à Maubert-Fontaine (Ardennes).
GRAFTIAUX H., Pharmacien, 7, rue Thiers, à Charleville (Ardennes).
D^r GRUNWALD M., rue Marc-Raty, à Trieux (Meurthe-et-Moselle).
D^r GUEILLOT O., 31, rue Campagne-Première, à Paris.
D^r GUERIN, Le Chesne-Populeux (Ardennes).
HAPPILLON, Armurier honoraire, 35, rue de Courlancy, Reims.
D^r HEGEDUS, à Renwez (Ardennes).
HEGLY, Ingénieur, 59, rue J.-J.-Rousseau, à Magenta-Epernay (Marne).
HENAUT M., 79, route Nationale, à Onnaing (Nord).
Abbé HENNEQUIN, 167, boulevard Albert-1^{er}, à Reims.
HENRY, Instituteur à Verneuil (Marne).
HOUDART J., Notaire, à Epernay (Marne).
HU P., Professeur, 17, rue du Mculin-à-Vent, à Epernay (Marne).
HUET R., Avocat, 78, rue de Vesle, à Reims.
HUSSON, Ingénieur, 13, rue Joseph-Labbé, à Mont-St-Martin (M.-et-M.).
HUTIN, Etudiant en Pharmacie, 38, rue de Metz, à Nancy.
ITAN, 174, rue de Courcy, Reims.
JACQUY J., Sénateur de la Marne, 3, rue Auguste-Comte, Paris.
JEANNET J.-A., à Clérey (Aube).

- D^r JOLICCEUR, 19, rue Périn, à Reims.
D^r LAGEY, à Vitry-la-Ville (Marne).
LAIRE, Instituteur retraité, à Port-à-Binson (Marne).
LAMARRE H., 31, rue de Maubeuge, Paris.
LANTIER R., Conservateur du Musée des Antiquités Nationales, à Saint-Germain-en-Laye.
LARMIGNY, Industriel, à Château-Porcien (Ardennes).
LASSEAU, à Signy-l'Abbaye (Ardennes).
LAURAIN H., Chef de Musique, à Corroy, par Connaître (Marne).
LAURENT G., 5, rue Perseval, à Reims.
LEFEBVRE, Avoué, 25, rue des Elus, à Reims.
D^r LEFEBVRE R., 23, boulevard de la République, Reims.
LESIEUR R., à Mesmont, par Novion-Porcien (Ardennes).
LIMMES Ch., Numismate, 2, avenue de Paris, à Reims.
LIQUIER S., 9, impasse Gambetta, à Romilly-sur-Seine (Aube).
LOPPIN, Archéologue, à Pierre-Morains, par Bergères-les-Vertus (Marne).
LOUIS, Inspecteur honoraire des Téléphones, 8, rue St-Symphorien, Reims.
D^r LUC, 13, place Méhul, à Givet (Ardennes).
MACHET, Inspecteur d'Assurances, 8, rue du Paulmier, Epernay (Marne).
D^r MANGIN, à Château-Salins (Meurthe-et-Moselle).
MAQUART, Industriel, 13, rue Thiers, à Reims (Ardennes).
D^r MAQUET, à Grandpré (Ardennes).
MARCHANDEAU P., Député-Maire de Reims, 54, r. des Capucins, Reims.
MARLIN, Avoué, 46, rue des Capucins, à Reims.
MASSIET DU BIEST, Archiviste départ., 4, r. des Assises, Mézières (Ard.).
Gén^l MATHY, 22, rue Gambetta, à Sedan (Ardennes).
MAUGET L., Archéologue, 39, r. Côte-du-Château, Ste-Menehould (Marne).
D^r MAUURY, à Pargny-sur-Saulx (Marne).
MENE, 1, rue de Berru, à Reims.
MENEGAND, D^r des Cours Complémentaires, à Jarny (M.-et-Mlle).
MERLIN H., Sénateur de la Marne, 6, rue de Seine, à Paris.
METTLING R., Conservateur du Musée de Soissons (Aisne).
D^r MEUGY, à Reims (Ardennes).
MEURISSE G., 2, Saint-Helen's Crescent, Hasting, Angleterre.
D^r MEYNIEL, à Crusnes (M.-et-M.).
MICHEL, Receveur des Contributions Indirectes, Maubert-Fontaine (Ard.).
MIGNOT Ed., Industriel, rue Vernouillet, à Reims.
MOINEAUX F., Architecte, 6, rue d'Anjou, à Reims.
D^r MOLLIN, à Port-à-Binson (Marne).
MORGEN A., 39, rue Libergier, Reims.
M^{mo} MORGEN, 39, rue Libergier, Reims.
MOUQUOT, Avocat, 10, rue du Cloître, à Reims.
MOUILLEFARINE R., à Champcharme, par Maraye-en-Othe (Aube).
C^{te} DE MUN B., 18, rue du Marc, à Reims.
NEUVILLE R., Ferme du Château, à Etoges (Marne).
D^r NICOLAS, à Greux, près Domrémy (Vosges).
NOEL-SAVY, Entrepreneur, 31, rue de Beine, à Reims.
PARROT M., à Morains, par Coligny (Marne).
PAUVERT, Professeur, rue Haute, à Sézanne (Marne).
PELLOT A., Industriel, boulevard Paul-Doumer, à Reims.
PETIT, Négociant, 3, place Clémenceau, à Fère-Champenoise (Marne).
PETITFILS, Avocat, 4, boulevard Pasteur, à Reims.
PETRE, Négociant en Matériaux, à Dormans (Marne).
PEUCHOT, Instituteur, 26, rue de la Maison-Blanche, à Reims.
PHILIP P., Sous-Préfet de Reims, Hôtel de la Sous-Préfecture.
PHILIPPE, Cr du Musée Départemental des Vosges, à Epinal (Vosges).
Abbé PHILIPPE, Archéologue, à Breuilpont (Eure).
PICAARD P., route de Mardeuil, à Epernay (Marne).
PIEQUET DE LA ROYERE, Industriel, 33, rue Victor-Rogélet, à Reims.
PIERRE, Architecte, 54, rue Hincmar, à Reims.
PIERRON, Propriétaire, à Damas-aux-Bois (Vosges).
PINEL Ch., Pharmacien, 10, rue de la Gare, à Bar-le-Duc (Meuse).
PITTOIS, Député de la Marne, 20 bis, rue Gambetta, à Reims.
POIRIER, Ingénieur, 127, boulevard Henry-Vasnier, à Reims.
D^r PONCELET M., à Douzy (Ardennes).
POULAIN H., 2, rue Buirette, à Reims.
PRIEUR J., Lithographe, 3, place Paul-Verlaine, à Paris.
PROVOST, Relieur, 25, rue des Lilas, à Reims.
PUJAU, Avoué, 20, rue Carnot, à Reims.
PUTON B., Président Honoraire du Tribunal Civil, 11, rue des Capucins, à Remiremont (Vosges).
RAFICHARD, Directeur de l'Ecole Normale de Châlons-sur-Marne.
D^r RANTY M., 29, rue de l'Orme, à Suiques (Marne).
D^r RAUBER, à Vaucouleurs (Meuse).

- RAVEZ-GUYOT, Agriculteur, à Berru (Marne).
RENARD, Gardien-Chef du Musée, rue Chanzy, à Reims.
RENARD G., Négociant, 34, boulevard Louis-Roederer, à Reims.
RENARD-CAMUS, Marbrier, 31, rue Dieu-Lumière, à Reims.
RENAUDAT M., Industriel, 57, rue Ernest-Renan, à Reims.
Mgr RIVIERE, Evêque de Monaco, à Monaco.
ROBERT P., Agriculteur, à Baconnes (Marne).
D^r ROBLIN, à Flamboin-Gouaix (Seine-et-Marne).
ROLLAND A., Archéologue, à Villevenard (Marne).
ROLLAND, Instituteur, 27, rue Jacquard, à Reims.
ROUBERT L., Architecte, 8, rue de Maçon, à Reims.
SAINT-ETIENNE, Instituteur, à Haillainville, par Rambervillers (Vosges)
SALIN Ed., Château de Montaigu, à Laneuveville, près Nancy (M.-et-M.).
SALLE M., Avocat, 14, rue Vauthier-le-Noir, à Reims.
SARAZIN Ch., 11, rue Werlé, à Reims.
SAVY P., 3, rue du Marc, à Reims.
SCRIBOT-JOURNET, Agriculteur, à Liry, par Monthois (Ardennes).
SEIDIEY E., Sculpteur, 104, rue de Vesle, à Reims.
SIMART M., à Verzenay (Marne).
SIMON J., Peintre-Verrier, 44, rue Ponsardin, à Reims.
SIMON G., Avocat, 19, rue Thiers, à Reims.
SIMONNET-PICOT, Archéologue, à Hauviné, par Bétheniville (Marne).
M^{lle} STEVENSON, 20, rue Chalignay, à Paris.
D^r SUBERT, à Fère-Champeroise (Marne).
SUSCILLON, Propriétaire, à Tours-sur-Marne (Marne).
TANAZACQ F., Pharmacien, 86, r. d'Alsace, à Clichy-la-Garenne (Seine).
D^r TARTE, à Saint-Nicolas-du-Port (Meurthe-et-Moselle).
TASSIN, Instituteur, à Pontfaverger (Marne).
TERRISSE P., Ingénieur, 43, rue de l'Yser, à Sceaux (Seine).
THIEBAUT M., Imprimeur, 6, pl. de l'Union, à Romilly-sur-Seine (Aube).
THIEROT A., Artiste Peintre, 24, rue Carnot, à Châlons-sur-Marne.
M^{lle} THOMAS, Professeur à l'Enseignement Technique, 20, rue des Augustins, à Reims.
THOMAS, Pharmacien, à Saint-Avoid (Moselle).
TRUCHON, Appareilleur, 8, rue Passe-Demoiselles, à Reims.
VAN DE VELDE B., 4, rue du Pont, à Epinal (Vosges).
VAN DE WEERD, 13, rue du Prince-Albert-Mont-Saint-Amand, à Gand (Belgique).
VACHE Ch., 14, rue Michel-Chasles, à Paris.
D^r VALET, à Monthermé (Ardennes).
VANNIER Ch., à Hauviné, par Bétheniville (Ardennes).
D^r VASSAL, 12, rue Gambetta, à Charleville (Ardennes).
VERGEZ J., 32, avenue du Château, à Romilly-sur-Seine (Aube).
D^r VIRIOT, 35, rue Beaugrue, à Remiremont (Vosges).
WAGNER, Maître-Tailleur, place Myron-Herrick, à Reims.
D^r WAGNER, 1, rue Saint-Antoine, à Bar-le-Duc (Meuse).
WARNESSON, Garde particulier, à Pomacle (Marne).
D^r WARSEE, rue Jean-Jaurès, à Rethel (Ardennes).
WATTIER, 4, rue de Vesle, à Reims.

SOCIETES ET REVUES CORRESPONDANTES

- Académie Nationale de Reims*, 12, rue des Templiers, à Reims
Archives Municipales, 1, rue du Cardinal-de-Lorraine, à Reims.
Bibliothèque Municipale Carnegie, à Reims.
Bibliothèque Nationale, 58, rue de Richelieu, Paris.
Bibliothèque d'Eprenay, à Eprenay (Marne).
Musée du Rethelois et du Porcien, à Rethel (Ardennes).
Rheinisches Landesmuseum, à Trèves (Allemagne).
Rijksmuseum van Oudheden, à Leyde (Hollande).
Société N. E. P., M. Robert REGNIER, Directeur du Muséum d'Histoire Naturelle de Rouen.
Société Préhistorique Française, 150, rue Saint-Jacques, à Paris.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 27 NOVEMBRE 1938

La Société Archéologique Champenoise a réuni ses membres le 27 novembre 1938, à 15 heures, Salle des Mariages, en l'Hôtel de Ville de Reims, sous la présidence de **M. J. Dupuis**, assisté de **MM. Bry et Savy**, Vice-Présidents ; **Limmès**, Secrétaire, et **Morgen**, Trésorier.

La très nombreuse assistance qui avait tenu à y assister et qui suit avec un intérêt passionné les travaux des membres de la Société, a été vivement intéressée par la belle exposition des nombreux objets recueillis au cours des fouilles effectuées par ses membres tant en Champagne que dans le Nord, l'Est et le Nord-Est de la France.

Des communications et présentations furent faites notamment par :

— **MM. Brisson et Loppin**, de 15 nouveaux types de poterie gallo-romaine, provenant d'un atelier céramique, découvert et exploré par eux, à Villeneuve-au-Châtelot (Aube).

— **M. Hégly**, d'un très intéressant rapport concernant quatre tumuli découverts dans la forêt des Pothées, près de Maubert-Fontaine (Ardennes) et présentation du mobilier contenu dans un tumulus à char à deux roues et consistant en une longue épée en fer avec son fourreau en fer, dont la face extérieure était recouverte d'une mince feuille de bronze, un fer de lance, un grand couteau à un seul tranchant, deux mors de bride en fer et cinq vases du Marnien II.

— **MM. Mené et Chevalier**, un rapport sur leurs fouilles du mont Saint-Pierre, près Reims, dans une nécropole mérovingienne et carolingienne, avec présentation d'importants fragments de sarcophages en plâtre portant de curieux dessins ; ainsi que des débris de vitraux paraissant provenir d'une église, aujourd'hui disparue, qui se trouvait à cet endroit.

— **MM. Maquart, Bosteaux et Warnesson**, sur les fouilles qu'ils viennent d'entreprendre à Pomacle (Marne), et la présentation de deux anses en fer de situles, d'un mors de bride en fer et de trois haches en fer.

— **M. Simonnet**, sur un groupe de tombes celtiques du Marnien I et II, qu'il a explorées de 1930 à 1936, à Hauviné (Ardennes).

— **M. Maquart** présente différents objets recueillis dans les

fouilles d'une villa gallo-romaine, découverte à Château-Porcien (Ardennes).

— **MM. Dupuis et Tassin**, un rapport avec photographies, d'un groupe de fonds d'habitations gallo-romaines, situé à Fond-Thiéry, près de Bétheniville. Parmi les très nombreux morceaux de grosses tuiles et tessons, il a été recueilli les débris d'un bol sigillé, provenant des ateliers céramiques de la Graufesenque et qui a pu être presque complètement reconstitué. Une petite hache en fer, ainsi qu'un assez gros morceau de soufre brut, ont été également recueillis.

— **M. Bry** présente au nom de **M. Fillon**, de Romilly-sur-Seine, un cadenas en bronze, sur lequel est figuré en ronde bosse, une tête de femme à masque asiatique, trouvé à Fontaine-Macon (Aube).

— **MM. Gerson et Thiébault**, de Romilly, présentent de belles poteries mérovingiennes, qu'ils ont trouvées à Angluzelles (Marne), ainsi qu'une grande fibule à anneau en bronze, trouvée dans une tourbière, près de Courcemain (Marne).

— **M. Savy** présente la photographie et donne lecture d'un rapport sur un « Bacchus enfant », trouvé dans le Dauphiné, ayant une ressemblance frappante avec le « Bacchus enfant » trouvé à Reims, en 1926.

Il est décidé de publier dans les prochains bulletins, ces intéressantes communications.

ADMISSION DE 83 NOUVEAUX MEMBRES

64 Membres, dont la liste a été publiée dans le Bulletin de Septembre, ainsi que 30 nouveaux Membres présentés par **MM. G. Chenet, G. Goury, J. Dupuis, Bosteaux, Fromols et Bry**, sont admis à l'unanimité.

Ce sont MM. :

D ^r LAGEY, à Vitry-la-Ville.	D ^r MEYNIEL, Crusnes (M.-et-M.).
D ^r GRUNWALD, à Trieux (Meurthe-et-Moselle).	E. BOUILLON, Secrétaire de l'A. L. E. A. de Nancy.
D ^r MANGIN, à Château-Salins.	CHARPENTIER, Attaché d'ambassade à Paris.
M. SIMART, Verzenay (Marne).	P. FOURCHY, à Nancy.
M ^{lle} STEVENSON, à Paris.	D ^r CABILLE, à Reims.
A. FRANCE-LANORD, à Nancy.	CORNET, à St-Masmes (Marne).
D ^r JOLICEUR, à Reims.	D ^r CHARPENTIER, Charleville.
D ^r LEFEBVRE, à Reims.	SALIN, Laneuveville, près Nancy
D ^r VASSAL, à Charleville.	D ^r DUCRET, Lunéville (M.-et-M.).
D ^r BREUIL, à Nancy.	GEORGE, à Saint-Dié (Vosges).
THOMAS, Pharmacien, St-Avold.	PIERRON, à Damas-aux-Bois (Vosges).
D ^r TARTE, à St-Nicolas-du-Port.	DEMANGE, à Marsal (Moselle).
Bibliothèque Universitaire de Nancy.	HUTIN, à Nancy.
MENNEGAND, Jarny (M.-et-M.).	METTLING, à Soissons.
DEZAVELLE, Trieux (M.-et-M.).	DAUVERGNE, à Paris.

Le Président adresse ses félicitations aux 94 Membres admis et à ceux qui ne cessent de se dévouer pour accroître le nombre de nos adhérents.

MODIFICATIONS APORTEES AUX STATUTS

Des modifications, nécessitées par l'expansion de la Société, sont apportées aux Statuts et il est décidé de les publier dans le présent Bulletin, avec la liste des Membres et Sociétés correspondantes, au 31 Décembre 1938.

La prochaine Assemblée ordinaire d'Etudes et de Présentations est fixée au 4 Juin 1939, à 15 heures.

La séance est levée à 17 h. 30.

Le Conseil d'Administration de la Société avait auparavant tenu séance de 13 h. 45 à 14 h. 55.

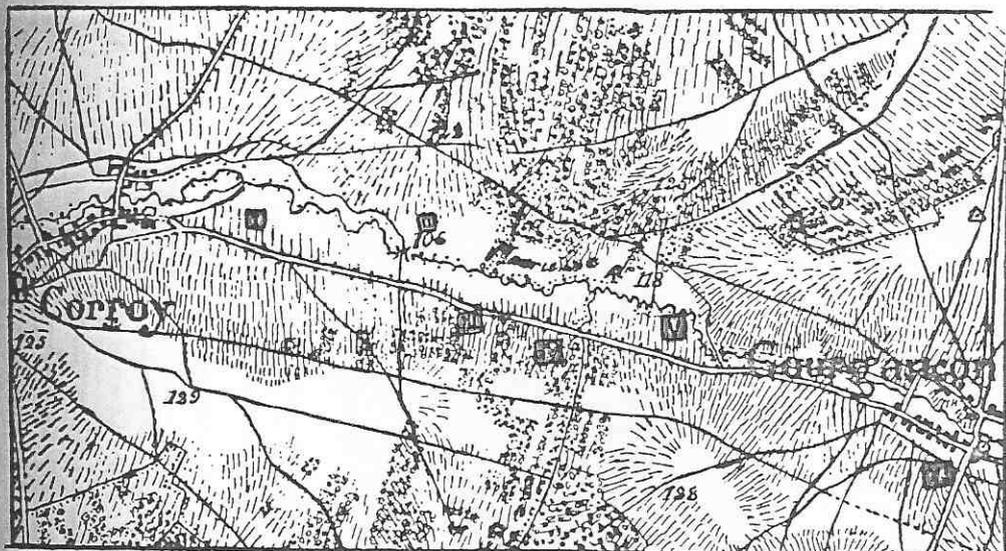
NECROLOGIE

Notre Société vient de perdre l'un de ses Membres Honoraires, Monsieur Charles Vannier, d'Hauviné, qui s'intéressait vivement à ses travaux depuis plusieurs années.

Nous exprimons à Madame Charles Vannier et à sa famille les sincères condoléances du Conseil d'Administration et de tous les Membres de la Société Archéologique Champenoise.

Les NÉCROPOLES de GOURGANÇON (Marne)

Par A. BRISSON et A. LOPPIN.



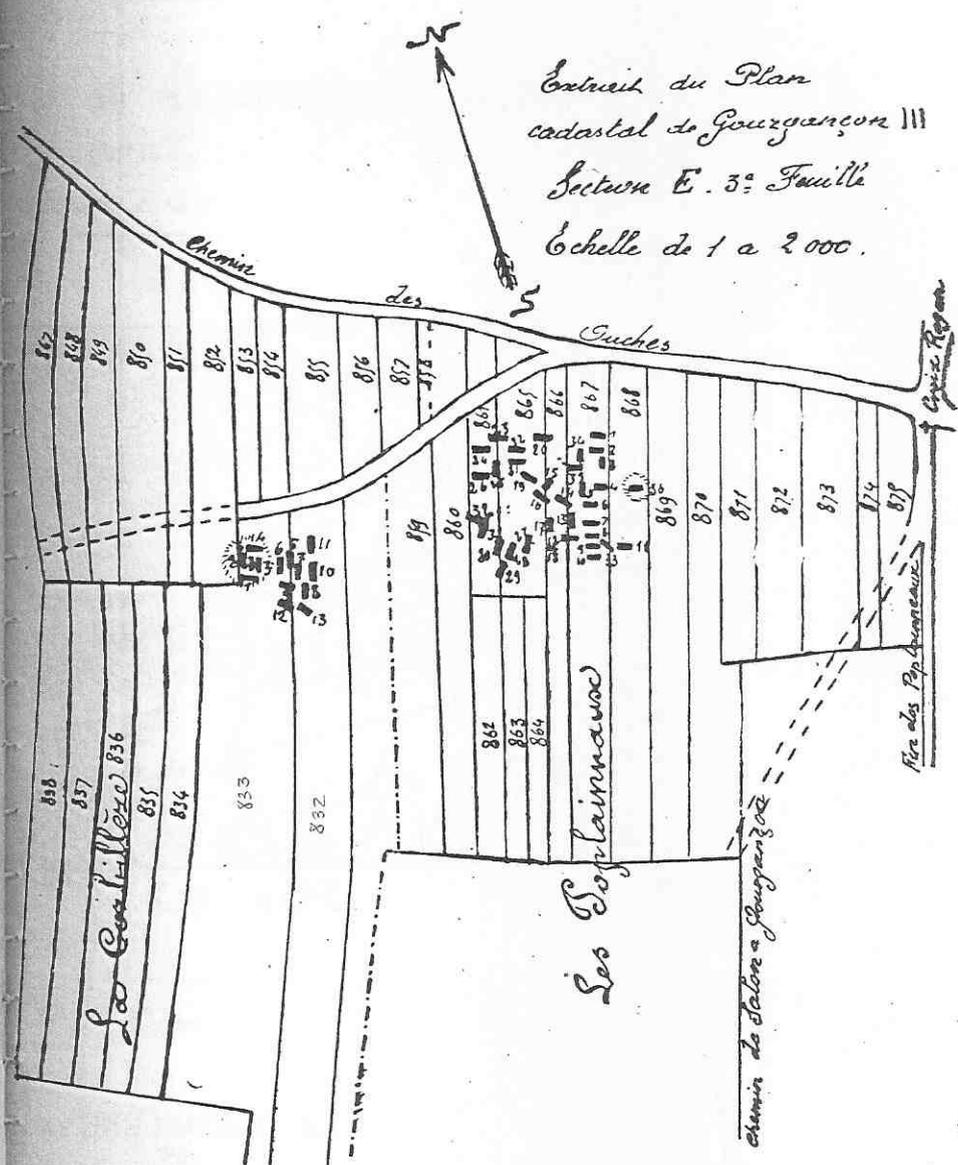
Plan n° I.

Mètres 1000 500 0 1

LA CORBILLÈRE (Marnien I)

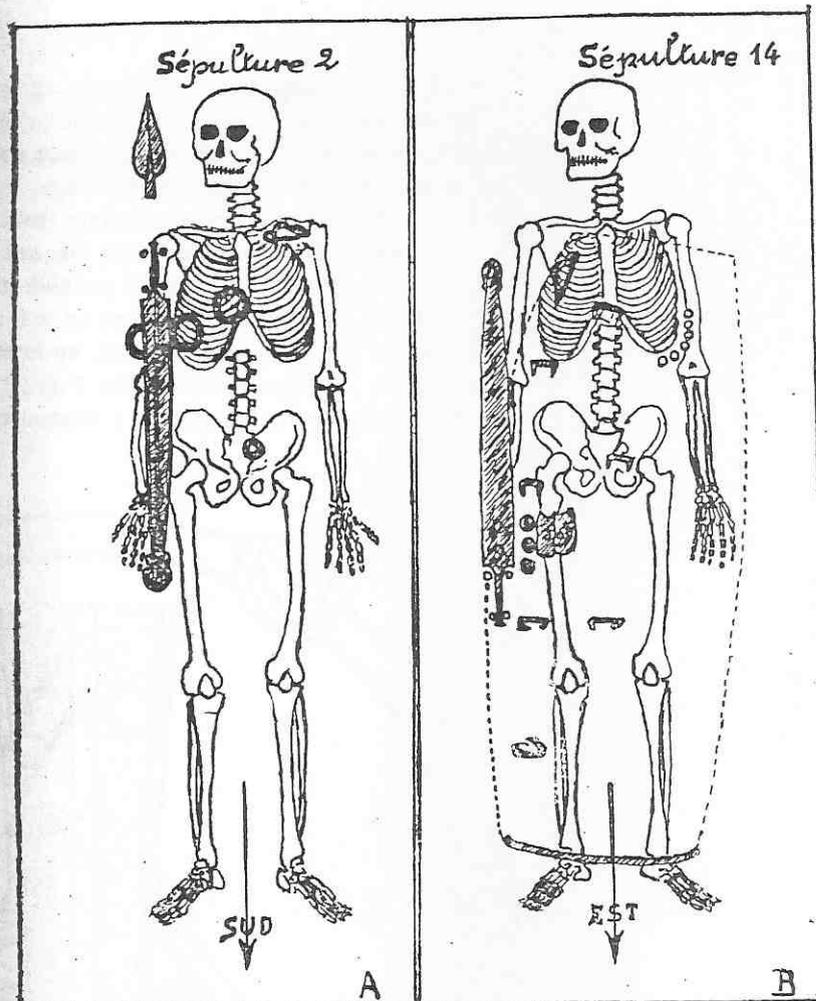
A quelque cinq cents mètres des « Poplainnaux », que nous avons explorés fin 1935, nous trouvons un autre groupe de 14 tombes. Vu l'état des cultures, ce groupe ne put être exploré qu'en août et septembre 1936.

(La Corbillère : voir plan ci-dessus VI. Pour les numéros des tombes du groupe : voir plan cadastral ci-contre.)



INVENTAIRE DES TOMBES

- N° 1. — Sépulture d'homme, 2 m. 20×0 m. 95×0 m. 90. N.-O.-S.-E. Près de l'épaule gauche, une grande fibule en fer.
- N° 2. — Sépulture d'homme, 2 m. 10×0 m. 95×0 m. 60. N.-S. Sur le bras droit, une épée de 0 m. 70 de longueur et 3 anneaux de suspension ; sur le bassin, un anneau creux. A droite du crâne, un fer de lance et une fibule à l'épaule gauche. Toutes pièces en fer (fig. I A).



Cimetière de "La Corbillère" Gourganton

Figure I

N° 3. — Sépulture d'homme, 2 m. \times 0 m. 60 \times 0 m. 70. S.-N. Sur le bras droit, une épée de 0 m. 70 de longueur à boulerolle ajourée (fig. II), avec 2 anneaux de suspension.

Près du genou droit, un anneau et un poinçon (toutes pièces en fer).

N° 4. — Sépulture d'adulte, 2 m. \times 0 m. 70 \times 0 m. 70. S.-N. Fibule en fer sur la poitrine.

N° 5. — Sépulture de femme, 2 m. 40 \times 1 m. 05 \times 0 m. 90. S.-N. Au poignet droit, un bracelet en fer ; sur la poitrine une fibule en fer.

N° 6. — Sépulture de femme, 1 m. 80×0 m. 70×0 m. 60. S.-N. Au bras gauche, 2 bracelets : l'un, en jayet, au coude ; l'autre en fer recouvert d'une feuille de bronze, au poignet ; sur la poitrine, un anneau plat en fer.

N° 7. — Sépulture de femme très jeune, 2 m. ×0 m. 80×0 m. 80. N.-S. Au cou, un beau torques (fig. II) ; sur la poitrine 2 fibules en fer ; au poignet gauche, un bracelet en jayet.

N° 8. — Sépulture d'enfant (4 à 6 ans), 1 m. 80×0 m. 80×0 m. 80. S.-N. Au poignet droit, un bracelet en fer.

N° 9. — Sépulture d'adulte, 2 m. 20×0 m. 90×0 m. 80. O.-E. Fibule en fer sur la poitrine ; anneau en fer sur le bassin.

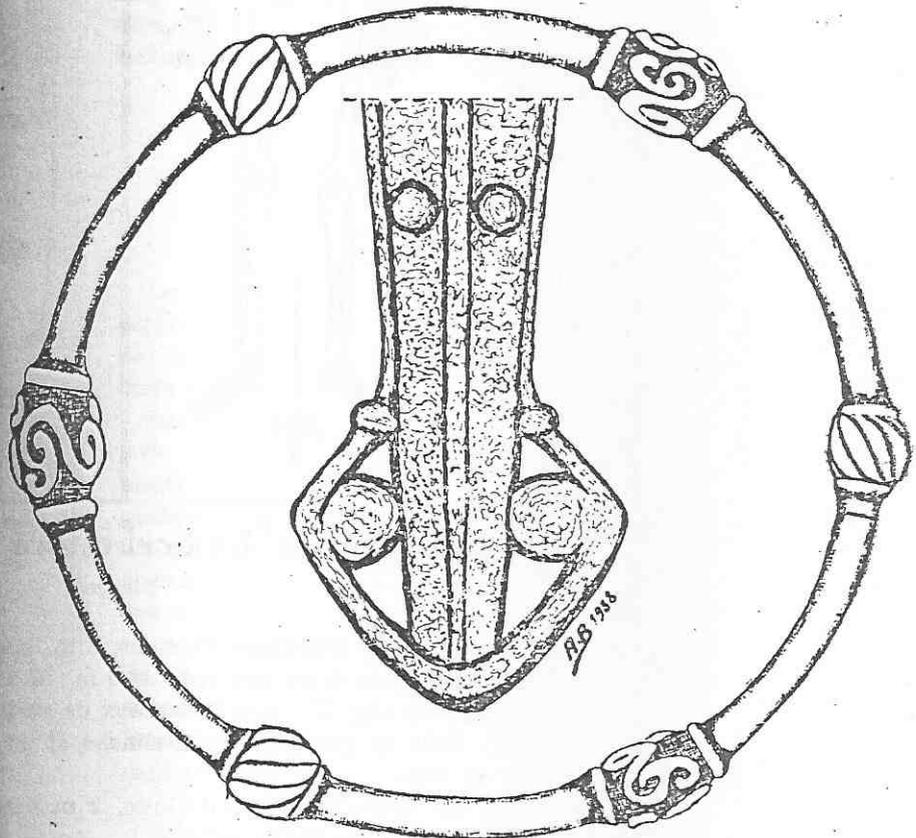


Fig. II. — Torques en Bronze réduction 2/3 (sépulture 7)
Bouterolle d'Épée, réduction 2/3 (sépulture 3).

N° 10. — Sépulture d'adulte, 1 m. 90×0 m. 70×0 m. 60. N.-S Sans mobilier.

N° 11. — Sépulture d'adulte. Profondeur 0 m. 20. N.-S. Sans mobilier.

N° 12. — Sépulture d'adulte, 1 m. 80×0 m. 60×0 m. 40. O.-E. Sans mobilier.

N° 13. — Sépulture d'enfant (8 à 10 ans), 1 m. 60×0 m. 80×1 m. Sans mobilier. A 0 m. 50 du fond de la fosse, ossements incinérés et tessons de poterie.

N° 14. — Sépulture d'homme, 2 m. 10×0 m. 70×1 m. O.-E. Fibule sur la poitrine ; 6 anneaux de bronze près de l'humérus gauche. Sur le bras droit, une épée de 0 m. 82 de longueur, la bouterolle à l'épaule. Près de la poignée de l'épée 3 anneaux de suspension en fer, creux ; près du fémur droit, un umbo de bouclier. Enfin, dans toute la longueur de la fosse et sur le corps, ferrure et 7 agrafes en fer de bouclier (fig. I B).

OBSERVATIONS

Les sépultures 1, 2, 3, 4 et 14 se trouvaient à l'intérieur d'un espace circulaire de 15 mètres de diamètre environ, espace limité par un fossé large de 0 m. 80, profond d'autant et rempli de terre brune analogue à celle des tombes.

Les agrafes de fer trouvées dans la fosse n° 14 assemblaient très vraisemblablement les pièces du bouclier. Serait-ce la destination de ces ferrures trouvées si souvent dans nombre de fosses gauloises ? Notons cependant que c'est la première fois que nous les rencontrons associées à des ferrures de bouclier et à des armes. Les sépultures 6, 8, 11 et 23 du groupe des « Poplainneaux » nous en ont donné de semblables.

De nombreux sondages effectués dans cette région au cours de l'été 1937 ne nous ont pas permis d'y faire de nouvelles découvertes. Terminons donc pour le moment l'étude de ces très intéressantes sépultures, si différentes de celles qui ont été explorées dans le nord et le centre du département de la Marne.

A. BRISSON et A. LOPPIN.

La NECROPOLE Gallo-Romaine à Incinérations DE PRUNAY II

Par M. BRY et J. FROMOLS.

Au cours de l'année 1933, après avoir recherché et retrouvé parmi les terrains bouleversés par la guerre, l'emplacement exact de la nécropole Gauloise dite du « Quartier Saint-Basle », explorée 20 ans auparavant par Bosteaux-Paris, Chance et Coyon, et située le long du vieux chemin Gaulois de Reims à Grandpré, nous nous étions écartés, Madame Bry et moi, vers l'Ouest, le long du dit chemin où notre attention avait été attirée par de grosses pierres, quelques morceaux de tuiles et de menus débris de poterie Gallo-Romaine épars sur un sol qu'un récent désouchement avait quelque peu retourné.

Nos sondages ne tardaient pas à nous révéler à 150 mètres au Sud du chemin, l'emplacement d'un petit fossé de 0,80 de profondeur, 0,75 de largeur et 2 mètres de longueur. Dans ce fossé nous avons recueilli parmi une terre plus noire que celle environnante, une très grande quantité de tessons de poteries diverses et notamment des débris de très gros amphores et ollae. Absorbés par d'autres fouilles nous décidions de suspendre nos recherches et de les reprendre plus tard.

Nous avons repris ces fouilles en juin 1936 et cette exploration aujourd'hui terminée, nous pouvons en faire connaître les résultats complets.

*
**

Cette nécropole que nous dénommons Prunay II parce qu'elle se trouve également sur le territoire de Prunay (Marne), est située à 150 m. au Sud du vieux chemin Gaulois indiqué plus haut, à 500 m. à l'Ouest du Cimetière Gaulois du « Quartier Saint-Basle », à 900 mètres au Sud du Cimetière Gaulois de « Montéqueux » et à 4.500 mètres de Prunay I.

A moins de 20 mètres du fossé découvert en 1933, la sonde nous révélait l'emplacement d'une incinération rapidement suivie de plusieurs autres, qui nous permirent de déterminer l'empla-

cement d'une nécropole Gallo-Romaine que nous pouvions dater à une époque à peine postérieure à Prunay I, dont nous venions de terminer l'exploration (1).

Le sol arable qui recouvre le banc de craie a 30 centimètres d'épaisseur. La plupart des incinérations entament la craie de 10 à 30 centimètres suivant le nombre et le volume des vases enfouis.

Ce qui distingue nettement cette nécropole de celle de Prunay I, c'est la présence de très grosses pierres, grès ou silex, dont certaines pesaient 20 à 30 kilogrammes. Ces pierres généralement disposées par trois, reposaient immédiatement sur la craie et entouraient les vases cinéraires comme pour les protéger.

Aucune tombe ne communiquait avec ses voisines, comme nous avons déjà pu le constater dans Prunay I, mais un semblant d'ordre que nous n'avions pas remarqué dans cette dernière nécropole paraissait régner dans la disposition en rangs séparés par des espaces vides qui pouvaient indiquer l'emplacement de chemins ou d'allées. Nous avons découvert, dans Prunay II, 58 incinérations caractérisées, excluant toutes celles douteuses par suite d'absence d'os ou de tessons.

*

**

Céramique

La nécropole de Prunay II relativement moins bouleversée par la guerre, nous a donné une céramique plus importante et plus variée que Prunay I et nous présumons que tous les vases cinéraires qui ont été mis intacts et complets ont été retrouvés tels ou peu brisés. Par contre, nous avons constaté une quantité de fois que des vases incomplets ou simplement des tessons ont été rituellement utilisés.

Nous reproduisons sur les Planches I et II les principaux types des vases recueillis dont nous donnons la description dans l'étude qu'en a faite J. Fromols et qui figure en suite de la désignation du mobilier de chaque tombe.

Fibules

Dans la nécropole de Prunay II nous n'avons trouvé que deux fibules en fer de la Tène III et seulement quelques débris d'un bracelet en fer. Par contre, nous avons recueilli beaucoup de

(1) *Bulletin de la S. A. C.* de mars 1938.

fibules en bronze et différents objets en bronze ou en fer figurés sur la Planche III et qui seront décrits dans l'inventaire de chacune des tombes.

Monnaies

Des monnaies de bronze ont été recueillies plus nombreuses qu'à Prunay I. Ce sont d'abord des monnaies gauloises Catalaunes et Remi, en bronze et en potin, puis des moyens bronzes d'Auguste, Caligula, Claude et Néron et des bronzes frustes coupés ou cassés en deux parties.

INVENTAIRE DES 58 TOMBES DE PRUNAY II ET ETUDE DU MOBILIER

Tombe 1

Entourée de 3 grosses pierres. Os calcinés et 5 clous en fer au milieu des débris d'une cruche à 2 anses en terre rose pouvant approximativement mesurer $H = 400$, $D = 280$ du type Pl. I, fig. 12, mais avec 3 cordons au col.

Le col de la cruche est celui représenté Ritterling, Hofheim, Pl. 34, n° 59, mais la panse est encore plus élancée, plus allongée, restant dans la tradition augustéenne comme celle de la nécropole de Coblentz-Neuendorf, figurée B. J. 107, fig. 13, n° 1, dont elle n'a toutefois plus le relief compliqué du col.

Une cruche identique a été trouvée dans les tombes 4, 7 et 15.

Tombe 2

En pleine terre noire, sans pierres. Os calcinés contenus dans un vase en terre grise, fine (terra nigra) à parois minces et de forme carénée, Pl. I, fig. 6, hauteur 150 m/m, diamètre 150 m/m.

Une belle fibule (Pl. III, fig. 9) en bronze, avec revêtement en métal blanc inoxydé, une partie de l'arc paraît recouverte d'émail vert, aiguille en bronze sans ressort. Cette fibule fragile, non détériorée par le feu ou son séjour en terre était posée sur les cendres.

Le vase est une variante plus élancée du type figuré par Breuer, Ubbergen, Pl. 6, n° 2, ou, en plus arrondi par Ritterling, Hofheim, Pl. 37, n° 113.

Forme essentiellement tibérienne, dont la vogue a été courte, car elle n'est plus guère représentée à Hofheim (6 tessons).

Ces vases — qui n'existent pas encore à l'époque d'Auguste — portent quelquefois des estampilles tangentielles sur le fond externe. Mentionnons :

DIVO et COVS à Ubbergen (Breuer, Ubb., p. 56).

FVRIVS et COVSCORVS à Cologne (B. J., 114/115, p. 386).

BELFAX. CIOFE, CATIA et une étoile à Reims (Musée).

La fibule appartient au type VI a de Ritterling (Hofheim, p. 127), désignée « fibule à charnière », à arc allongé et le plus souvent côtelé dans le sens de la longueur. Cette pièce correspond le plus à celle figurée par Ritterling pour Hofheim, Pl. 10, n° 235, mais étant tibérienne elle est plus finement ornée de grenetis et de dessins gravés que les spécimens Claudiens de Hofheim.

Tombe 3

Os calcinés, cendres très noires dans un grand vase en terre couleur mastic très dur, incomplet, calé avec de gros tessons d'amphore de 40 m/m d'épaisseur, voisinant avec les débris d'une assiette grise très fine, du type Pl. I, fig. 3, ayant servi de couvercle, pas de pierres. L'assiette, fortement gauchie et tordue, est un « raté de cuisson ».

Tombe 4

Os calcinés contenus dans une cruche à 2 anses, celle figurée Pl. I, fig. 12, qui n'a pas les 3 cordons de la tombe n° 1, débris d'autres poteries, 2 fibules en bronze, Pl. III, fig. 10. Plusieurs clous, le tout entouré par 3 grosses pierres.

Les fibules sont du type que Déchelette (Manuel IV, p. 762, fig. 537, 1 et 6), appelle « type de Nauheim ».

Ce sont des fibules à arc lisse, souvent coudé, sans renflement « nœud » sur l'arc ; le porte-pointe est ajouré « grillagé ».

Cette forme est déjà rare à Hofheim (Ritterling-Hofheim, p. 119, Pl. 8, n° 85), elle appartient en Champagne surtout au Tène III, au règne d'Auguste et aux débuts du règne de Tibère.

Particulièrement répandu en milieu indigène peu influencé par la mode romaine, ce type est souvent en fer.

Tombe 5

Os calcinés très fins dans un petit vase rond, hauteur 90 m/m, diamètre 90 m/m (figuré Pl. I, fig. 9), recouvert de morceaux de grosse amphore rouge. Parmi les cendres, un moyen bronze d'Auguste à l'Autel de Lyon, deux petites fibules en bronze en partie fondues, deux grands clous en fer à tige carrée et grande tête plate, peu oxydés.

Ces vases globuleux ont été en usage pendant toute la première moitié du premier siècle.

On les rencontre sous Auguste (Koethe et Kimmig, Treverergrab aus Winscheringen, Trierer Zeitschrift 1937, p. 47, fig. 2, n° 8) comme sous Claude (Ritterling, Hofheim type 33 a et Breuer, Ubbergen, Pl. 7, n° 1).

Tombe 6

Pas de pierres, os calcinés, tessons divers et un vase très élancé hauteur 210 m/m diamètre 125 m/m en pâte noire Pl. II, n° 8, qui ressemble comme forme au vase figuré Pl. II, n° 7. Une coupe plate en terre noire de 180 m/m de diamètre et de 40 m/m de hauteur à fond ombiliqué, Pl. I, fig. 1. Parmi les cendres un moyen bronze d'Auguste, un moyen bronze de Néron datant des premières années du règne de cet empereur, et 3 clous.

Le vase Pl. II, fig. 8, est essentiellement celtique, quoique pâte et cuisson soient déjà romaines.

M. Bry pense que ce vase eut d'abord la forme de la figure 7 et fut taillé après fracture de sa partie supérieure, mais cette forme de « flûte à champagne raccourcie » existe bien telle quelle dès le Tène II (voir Germania 1935, p. 295, n° 10).

Ritterling mentionne (Hofheim, p. 341, type 107) le type claudien déjà dégénéré de ce vase et le reproduit (fig. 89). Il considère cette forme comme peu fréquente et limitée à la première moitié du premier siècle.

Il y a lieu d'élargir ces limites chronologiques jusqu'à Néron : A. Brisson et A. Loppin ont trouvé ce type de vase dans l'atelier claudien-néronien de Villeneuve - au - Chatelot (Aube).

Tombe 7

Calage par 3 grosses pierres, os calcinés au milieu de débris d'un vase en terre rose à col et 2 anses, complètement écrasé, type de Pl. I, fig. 12, et 2 grands clous.

Tombe 8

1 grosse pierre, os calcinés et débris de plusieurs vases complètement écrasés, parmi eux 1 moyen bronze d'Auguste à l'autel de Lyon.

Tombe 9

Pas de pierres, à 30 centimètres de profondeur des os calcinés mélangés à des débris de vases de formes indéfinissables,

2 moyens bronze d'Auguste à l'autel de Lyon, 1 anneau en bronze de 20 m/m de diamètre, 1 grand clou en fer, 1 trousse de toilette composée d'un anneau en bronze auquel sont suspendues 1 curette et 1 petite cuiller également en bronze.

On trouve fréquemment des anneaux isolés de ce genre dans les tombes « indigènes » du début de l'époque romaine. De petits anneaux isolés semblables ont été trouvés dans les tombes 11, 22 et 41 de la nécropole de Prunay II. Sur le rôle monétaire des anneaux, voir l'étude très complète de R. Forrer : « Les poids égyptiens, crétois, etc..., de l'époque du cuivre, du bronze et du fer en Europe », dans les Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Metz, 1907.

La présence de « Trousses de toilettes » gauloises dans les tombes du début du premier siècle, quoique rare, a déjà été constatée dans l'Est de la France. Une trousse analogue, en fer et munie d'une petite paire de ciseaux « forces » a été trouvée dans la nécropole de la Havetière, commune d'Etion (Ardennes).

Sur les trusses gauloises, voir Déchelette, Manuel, IV, pp. 777-780.

Tombe 10

Pas de pierres, os calcinés au milieu de tessons divers impossibles à déterminer, 1 moyen bronze d'Auguste, revers « Providentia », 1 grande fibule en fer de 120 m/m de longueur, à arc cintré filiforme, seul le dessus est aplati, type de Nauheim assez archaïque, 1 morceau de hache polie en schiste ardoisier, 1 grès poli imitant la forme d'une hache.

Tombe 11

Os calcinés, dont 3 molaires d'enfant dans un vase du type Pl. II, fig. 15, de 120 m/m de hauteur, en terre noire, une petite coupe, Pl. II, fig. 6, en terre jaunâtre gréseuse, diamètre 110 m/m.

Débris d'une grande urne en terre rose à parois minces, col et partie du haut manquant complètement probablement du type (Pl. II, fig. 11). (Un vase analogue a été trouvé dans la tombe 28).

- 1 petite fibule en bronze à arc plat avec ressort ;
- 1 perle de verre blanc montée sur un anneau de fil de bronze (Pl. III, fig. 17) ;
- 3 anneaux en bronze de 20 m/m de diamètre ;
- 1 petit disque en os de 15 m/m percé d'un trou au centre ;
- 1 trousse composée de 3 objets en forme de clés minuscules,

- 2 en fer, 1 en fil de bronze réunis par un anneau en fil de bronze (Pl. III, fig. 14) ;
- 1 pendeloque en bronze formée par un ruban enroulé de 3 m/m de largeur sur 5/10 de m/m d'épaisseur, avec pendentif à deux articulations (Pl. III, n° 7) ;
- 1 glace avec anneau de suspension (Pl. III, fig. 2) ;
- 1 clé en fer (Pl. III, fig. 12).

Le vase Pl. II, n° 15, du type 114 b. de Hofheim (Ritterling, Hofheim, page 345), existe depuis le principat d'Auguste jusqu'aux Flaviens, il a été trouvé également dans les tombes 29 et 54 de cette nécropole.

La petite coupe Pl. II, fig. 6 (et ses proches 1-5 et 9), a des origines fort anciennes. On trouve cette forme en pâte brume déjà au début de La Tène I (tumulus de Farschweiler, Trierer Berichte, 1935, page 214, fig. 7). Elle figure en pâte noire brillante « terra nigra » dans la nécropole Augustéenne de Coblenz-Neuendorf (B. J. 107, page 86, fig. 8, 4. Cependant elle n'est plus fréquente depuis Auguste. Loeschke ne la mentionne pas pour Haltern, dont la population civile, il est vrai, fut germanique et non celtique.

Breuer a publié pour Ubbergen (Pl. 7, fig. 44), un fragment en terre rose qui semble appartenir à cette forme.

Elle n'a été trouvée qu'une seule fois à Hofheim (en terre blanche, Pl. 37, n° 116) et à Heddernheim (nécropole de la rue du Feldberg, Heddernheimer Mittelungen, V. Pl. 2, 20, p. 53 et IV, 1).

A cette rareté générale la nécropole de Prunay II oppose son groupe de sept spécimens (tombes 11, 21, 24, 37, 48), faisant supposer que la dernière vogue de ce type archaïque a été brève. Elle semble se placer entre 25 et 35 de notre ère et avoir été en faveur surtout chez les Trévires et les Rèmes, dont la céramique présente tant de types identiques. L'identité de cette forme avec celle figurée par Kimmig (Vorgeschichtliche Funde an der Ausoniusstrasse) Trierer Zeitschrift 1938, pl. 16, n° 9, représentant un vase trouvé dans la nécropole Tène II à tumuli de Heinzerath, près Trèves, est incontestable.

Sur la présence des petits anneaux en bronze, voir la tombe 9.

Au sujet de la présence des glaces, voir également notre note sur la nécropole de Prunay I, tombes 22 et 32 (Bull. Soc. Archéol. Champenoise, n° 1, 1938) et sur leur rareté relative dans les tombes du début de l'époque romaine (Déchelette, Manuel 2, 3, 1286 et Koethe et Kimmig, Treverergrab aus Wincheringen, Trierer Zeitschrift 1937, p. 61).

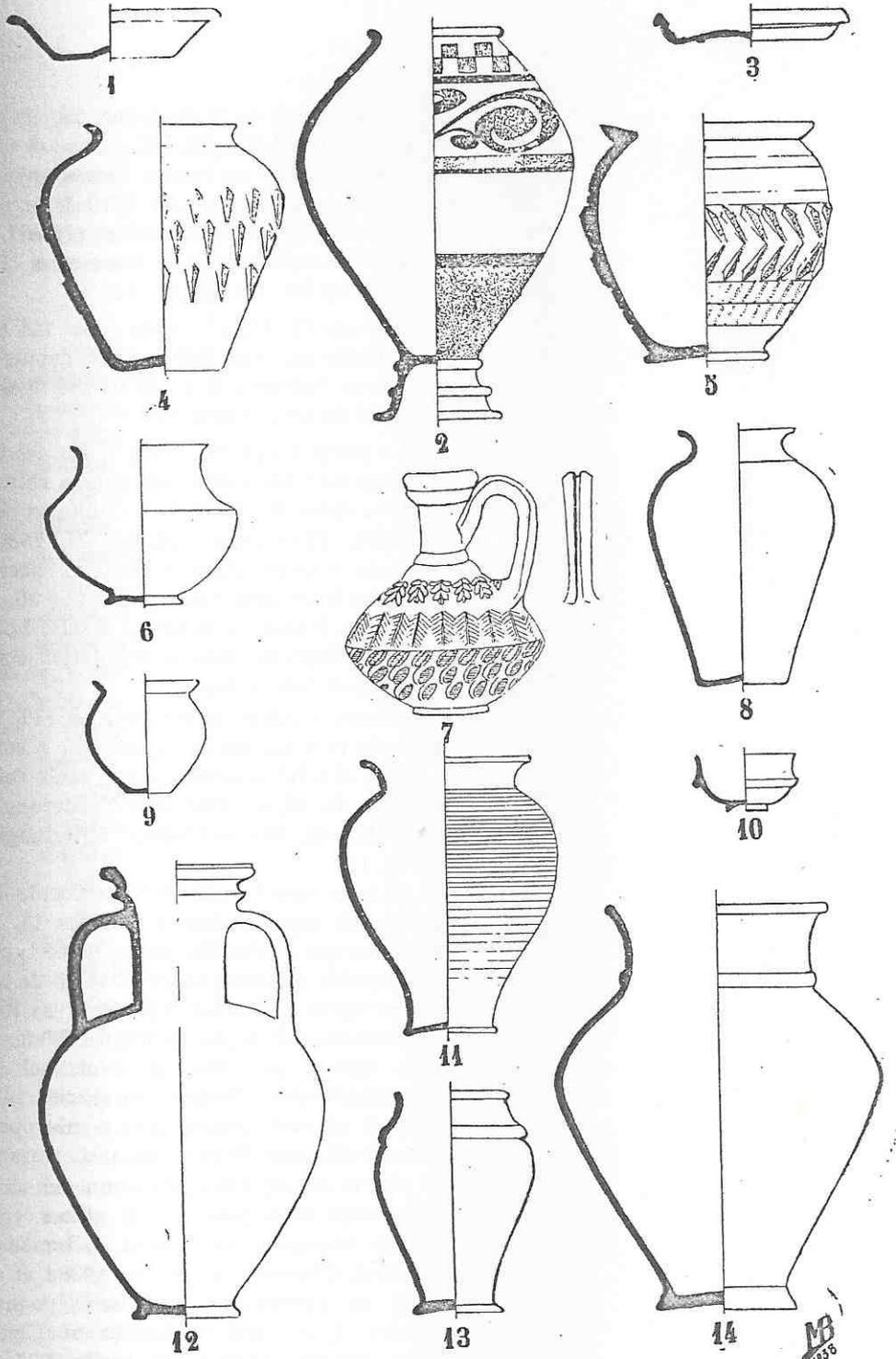


PLANCHE I

MB
1936

La tombe publiée par Koethe et Kimmig fournit un autre exemple de mobilier particulièrement abondant dans une tombe de jeune fille.

Le disque-pendeloque en os prouve, parmi les populations celtiques de la Gaule Belgique la survie de coutumes extrêmement anciennes remontant jusqu'en plein néolithique.

Tombe 12

Pas de pierres, os calcinés réunis dans un vase à « arêtes de poisson » en terre rose, intérieur et bord jusqu'au premier cercle incisé ornant le col peints en rouge « pompéien » micacé, Pl. I, fig. 5, hauteur 180 m/m, diamètre 180 m/m. Pas d'autre mobilier.

Ce vase du type 86 de Loeschke (Haltern) prend par sa silhouette franchement globuleuse une place tardive dans la série des vases à arêtes.

M. Koethé (Trierer Zeitschrift 1937, p. 51, fig. 5) a publié récemment une planche représentant une gamme de vases à arêtes barbotinées depuis le début du principat d'Auguste jusqu'à leur disparition vers la fin de la quatrième décade du premier siècle.

Se basant sur le matériel Rhénan, M. Koethe a cru pouvoir constater que :

- a) l'épaulement formant carène franche au col ;
- b) les lignes incisées circulaires délimitant les zones ornées d'arêtes ;
- c) la zone ornée à la molette sous la zone arêtes ;
- d) le rétrécissement droit sans courbure de la panse vers le pied ;
- e) la rainure ou rebord entourant le pied ;

Étaient des caractéristiques des premiers types de la série sous Auguste, c'est-à-dire vers la première décade de notre ère.

Le vase de la tombe 12 représenté Pl. I, fig. 5, porte bien les détails énumérés ci-dessus sous b, c. et e, et devrait ainsi appartenir au début du siècle.

Mais sa forme globuleuse (plus sphérique que celle de tous les autres vases à arêtes que nous avons vus), l'absence de toute saillie sur l'épaulement très arrondi et la courbure convexe reliant la panse au pied, le placent tout à la fin de la série parmi les types Tibériens tardifs.

Nous verrons d'ailleurs que la nécropole de Prunay II est surtout tibérienne et ne contient que quelques tombes plus tardives, mais aucune tombe plus ancienne.

La découverte récente par M. Bry de très nombreux petits vases globuleux à arêtes, analogues à ceux de Prunay II, dans l'atelier céramique de Sept-Saulx qui est tibérien, confirme ce point de vue.

Il y aura lieu d'éliminer — du moins pour la Champagne — des caractéristiques énumérées par M. Koethe ceux des alinéas a et d, et de ne retenir que b, c, et e, qui semblent des critères exacts.

On pourra ajouter que la forme globuleuse des vases à arêtes est essentiellement Tibérienne et qu'elle manque au début de l'évolution de ce type de vase qui est ainsi un jalon chronologique précieux.

Tombe 13

Pas de pierres, os calcinés renfermés dans un petit vase sphérique du type 15, Pl. II, mais de 90 m/m de hauteur, 90 m/m de diamètre, sans autre mobilier.

Pour ce vase, voir les observations faites lors de la discussion de la tombe 11.

Tombe 14

Os calcinés dans un vase à arêtes verticales, Pl. I, fig. 4, hauteur 180 m/m, diamètre 180 m/m. Une monnaie Gauloise en potin, d'un côté 3 têtes, de l'autre un bige, inscription REMO sur les deux faces.

1 moyen bronze d'Auguste à l'autel de Lyon ;

1 petite fibule en fer à ressort du type de Nauheim.

Le vase à arêtes verticales appartient à la fin de la série chronologique de ces vases. Il date entre les années 30 et 35 de notre ère.

Tombe 15

Os calcinés dans une grande cruche en terre mastic mince à deux anses type (Pl. I, fig. 12). Une fibule en bronze à disque (Pl. III, fig. 4). Une fibule semblable a été trouvée dans la nécropole Augustéenne de Prunay I. Ce type de fibule semble dans la Marne, essentiellement augustéen.

Sa présence dans cette tombe, à l'intérieur d'une cruche aux caractéristiques augustéennes à peine atténuées, nous autorise à considérer cette tombe comme une des plus anciennes de Prunay II (de 20 à 25 de notre ère).

Tombe 16

Os calcinés dans la moitié inférieure d'un vase rose brisé.
1 clou en fer.

Tombe 17

Os calcinés, cendres très fines, grasses et noires comme de la suie, mélangés à des débris de vases impossible à déterminer. Au milieu 1 épingle en bronze (Pl. III, fig. 6) et débris d'un bracelet filiforme en fer.

L'épingle en bronze semble être une épingle à cheveux d'un type archaïque, une autre semblable trouvée dans la tombe 22, figure Pl. III, fig. 8.

Tombe 18

Os calcinés réunis dans la moitié d'une panse d'amphore, aucun autre mobilier.

Tombe 19

Os calcinés réunis dans un grand vase à pied en partie brisé et presque complet, portant des traces de dessins de peinture noire et rouge (Pl. I, fig. 2), 1 fibule en bronze (Pl. III, fig. 10).

Ce vase est un beau spécimen d'une catégorie de céramique celtique que l'on ne trouve guère à l'époque romaine en dehors de la région Champagne-Aisne. Elle y continue la tradition des beaux vases de La Tène I.

Les vases à piédouche ont continué à avoir une utilisation funéraire fréquente sous Auguste et Tibère comme le prouvent en plus de notre spécimen les belles trouvailles de A. Brisson à Montépreux (Marne). Bull. S. A. C. 1933 et de L. Simonet à Hauviné (Ardennes), Bull. S. A. C. 1936, page 53, Pl. 2, n^{os} 1, 2, 3.

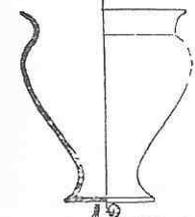
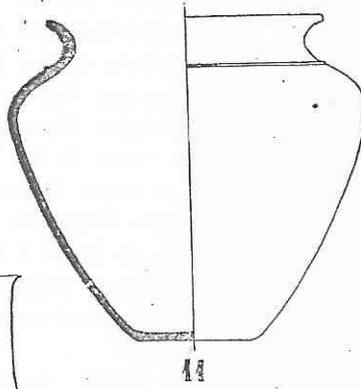
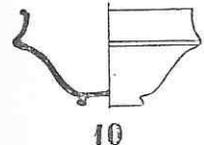
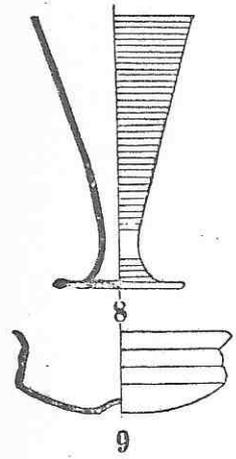
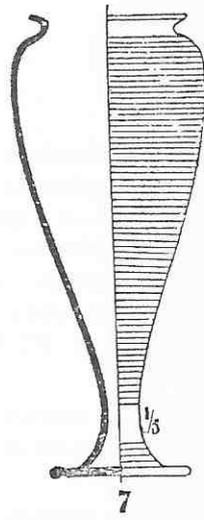
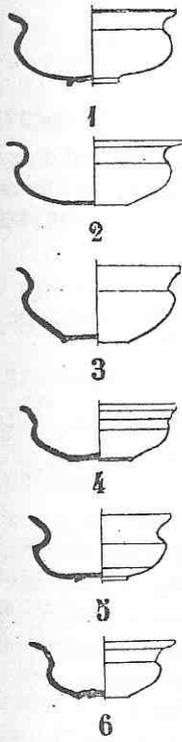
La forme « à gradins » (en anglais « stepped ») du piédouche de notre vase Pl. I, fig. 2 — incomplètement rendue par le dessin — est considérée par C. Hawkes comme caractéristique du Tène I (1).

La trouvaille de M. Bry prouve au contraire que le piédouche à gradins a survécu jusqu'à l'époque de Tibère, à côté du pied plein classique, pl. II, fig. 7 et 8 de la fin du Tène III, — à moins que nous n'ayions à faire à une pièce beaucoup plus ancienne conservée de longues années, — hypothèse peu vraisemblable étant la fragilité de l'objet et la nature primitive des habitations gauloises...

La fibule (Pl. III, fig. 10) à porte-aiguille ajouré et à long arc coudé appartient au type de Nauheim (Déchelette IV, p. 762, fig. 537, 1-6) et se classe normalement à la fin de Tène III, mais existe encore sous une forme à peine modifiée à Hofheim.

Voir ce qui est dit à ce sujet pour la tombe 4.

(1) C. HAWKES et G. C. DUNNING, *The Belgae of Gaul and Britain*, (Archaeological Journal 1930), p. 174.



SOTTIV



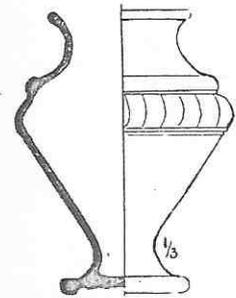
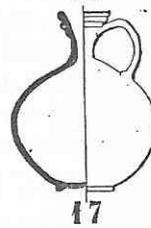
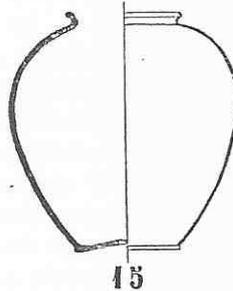
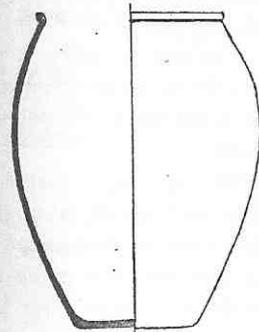
V. J.

CASSA



B. C. A.

(CINQUE)



18

MB 1938

PLANCHE II

Une fibule analogue a été trouvée dans la tombe 43.

La tombe 19 trouvée au centre de la nécropole est probablement avec la tombe 15 une des plus anciennes de Prunay II. Nous sommes tentés de la classer entre 15 et 25 de notre ère.

Tombe 20

Os calcinés et 2 clous mélangés à des débris d'assiettes grises et tessons divers.

Tombe 21

Os calcinés contenus dans deux petites coupes, Pl. II, fig. 4 et 5, l'une renversée recouvrant l'autre.

Au sujet de ces coupes voir tombes 11, 24 et 37.

Tombe 22

Os calcinés dans un grand vase en terre rose de forme élancée, hauteur 360 m/m (Pl. II, fig. 7) recouvert d'une assiette en terre grise fine, diamètre 140 m/m. 1 épingle en bronze, fig. 8, Pl. III. 1 anneau en bronze, diamètre 12 m/m.

Le vase est d'une forme essentiellement celtique et champenoise. Nous avons vu dans la tombe 6 un vase similaire, peut-être recoupé à mi-hauteur après dégradation de la partie supérieure.

L'assiette est de la forme 72/7 de Loeschke (Haltern), mais elle se rapproche par son fond déjà légèrement bombé et concave et par son estampille anepigraphe (voir Pl. II en dessous de SOLLU) de la forme Hofheim 43 (Ritterling, Hofheim, pl. 33).

A Hofheim, site occupé depuis l'an 42, la convexité du fond des assiettes Loeschke 72 est devenue telle que le « pied » ne touche plus le sol et que l'assiette prend appui sur la partie périphérique du fond.

On classerait volontiers cette assiette entre 30 et 40, si sa finesse d'exécution et le voisinage du grand vase caliciforme de style gaulois n'invitait pas à la prudence.

Assiette et vase dateront donc plus probablement entre 25 et 35.

Pour l'épingle Pl. III, fig. 8, comparer tombe 17, pour l'anneau tombes 9, 11, 41.

Tombe 23

Os calcinés dans un petit vase (Pl. II, fig. 12) dont la forme est celtique, dérivée des vases à piédouche comme Pl. II, fig. 7.

Un vase analogue a été trouvé dans la tombe 36.

A côté du vase une petite glace ronde de 45 m/m semblable à celle trouvée tombe 32 à Prunay I, mais plus petite (Bull. Soc. Archéol. Champ. 1938).

Tombe 24

Os calcinés dans deux petites coupes, Pl. II, fig. 3, et 2 clous en fer.

Au sujet de ces coupes voir tombes 11, 21 et 37.

Tombe 25

Os calcinés d'enfant dans un petit vase du type Pl. I, fig. 9, entouré pour le protéger de deux gros tessons de vase à provision Loeschke 65.

Pour le petit vase voir tombes 5 et 13.

Tombe 26

Ne contenait ni os ni cendres. A 15 centimètres de profondeur 2 gros morceaux de tuile de 120×150 recouvraient 1 moyen bronze de Claude, 2 grosses fibules militaires (Pl. III, fig. 1 et 3) non passées au feu, 1 petite cruche vernissée à décor en relief, (Pl. I, fig. 7), 1/2 grandeur et 2 balsamiques en verre (Pl. II, fig. 13 et 14), 1/2 grandeur.

La petite cruche à décor moulé en relief provient probablement de l'atelier de Saint-Rémy-en-Rollat (Allier) (1). Dans notre spécimen les deux hémisphéroïdes portent une ornementation moulée alors que Déchelette a fait remarquer que dans les spécimens de cette forme trouvés à Saint-Rémy, seul l'hémisphéroïde supérieur est orné. Les petites cruches de Saint-Rémy ornées de reliefs moulés sont répandues, mais toujours rares dans les nécropoles du milieu du premier siècle de l'Est de la Gaule. Elles y sont en général accompagnées d'un mobilier peu autochtone. Notre spécimen, accompagné de deux balsamiques et de deux fibules du type dit « militaire » et trouvé dans la seule tombe entourée de tuiles romaines (le classique « Ziegelgrab » des tombes romaines de la Vallée du Rhin) de toute la nécropole de Prunay II, n'échappe pas à la règle.

Déchelette date ces cruches moulées « entre la fin du principat d'Auguste et le milieu du premier siècle » (p. 46).

Les balsamiques (Pl. II, fig. 13 et 14) en verre bleuté, comme les balsamiques en général, sont rares dans les tombes « indigènes » des débuts du premier siècle dans la Marne. Ils trahissent une influence romaine prononcée.

Quant à ce type de fibules militaires (trouvées le plus souvent par deux dans chaque tombe) voir Bull. S. A. C. 1938 (Prunay I, tombe 5, Pl. II, n^{os} 4 et 5).

(1) DÉCHELETTE, vases céramiques ornés de la Gaule Romaine, Tome I, p. 54-55, type 60 (fig. 52-53).

Tombe 27

Os calcinés mêlés à de nombreux petits tessons, 2 clous en fer.

Tombe 28

Os calcinés dans fragments d'un gros vase à large col du type Pl. II, fig. 11.

Pour ce type de vase, voir tombe 11.

Tombe 29

Os calcinés dans un vase globuleux du type Pl. II, fig. 15, dont le col a été enlevé avant la mise en terre, 1 moyen bronze fruste 1 clou en fer.

Pour ce type de vase, voir tombes 11 et 54.

Tombe 30

Débris d'un vase en terre mastic mince ayant renfermé les os calcinés, deux moyens bronze d'Auguste, l'un à l'autel de Lyon, l'autre à la « Providence », un moyen bronze de Néron qui semble être une frappe barbare des premières années du règne de cet empereur, Pl. III, fig. 13 et une fibule en bronze ornée d'un lion.

La forme du vase est celle du type figuré Pl. II, fig. 16.

La fibule ornée d'un lion, Pl. III, fig. 11, est d'une forme rare et nous n'en connaissons qu'un seul autre spécimen plus ou moins analogue : une fibule trouvée à Roanne, à deux protomes de lions taurophages, publiée par Déchelette, Bulletin de la Diana 1902, tome 13 « Trouvaille d'objets romains à Roanne ».

La partie antérieure de l'animal ressemble à celle d'un chien esquimau. L'arrière-train efflanqué et l'identité avec les deux protomes tenant dans leurs pattes des têtes de taureau de la fibule de Roanne prouvent cependant qu'il s'agit bien d'un lion stylisé.

Les monnaies de la tombe 30 permettent d'assigner à cette fibule zoomorphe une date très précise (la sixième décade du premier siècle de notre ère).

Tombe 31

Os calcinés dans une grande bouteille à provisions à large goulot (Pl. I, fig. 14) entourée de 3 grosses pierres. Un petit anneau en bronze, un poinçon en fer, un grand clou et 2 bandes de fer plat formant équerre et ayant été fixée par des clous sur des planches de 3 centimètres d'épaisseur. (Ces clous restés fixés aux équerres ont la pointe repliée à 3 cent. de la tête).

148

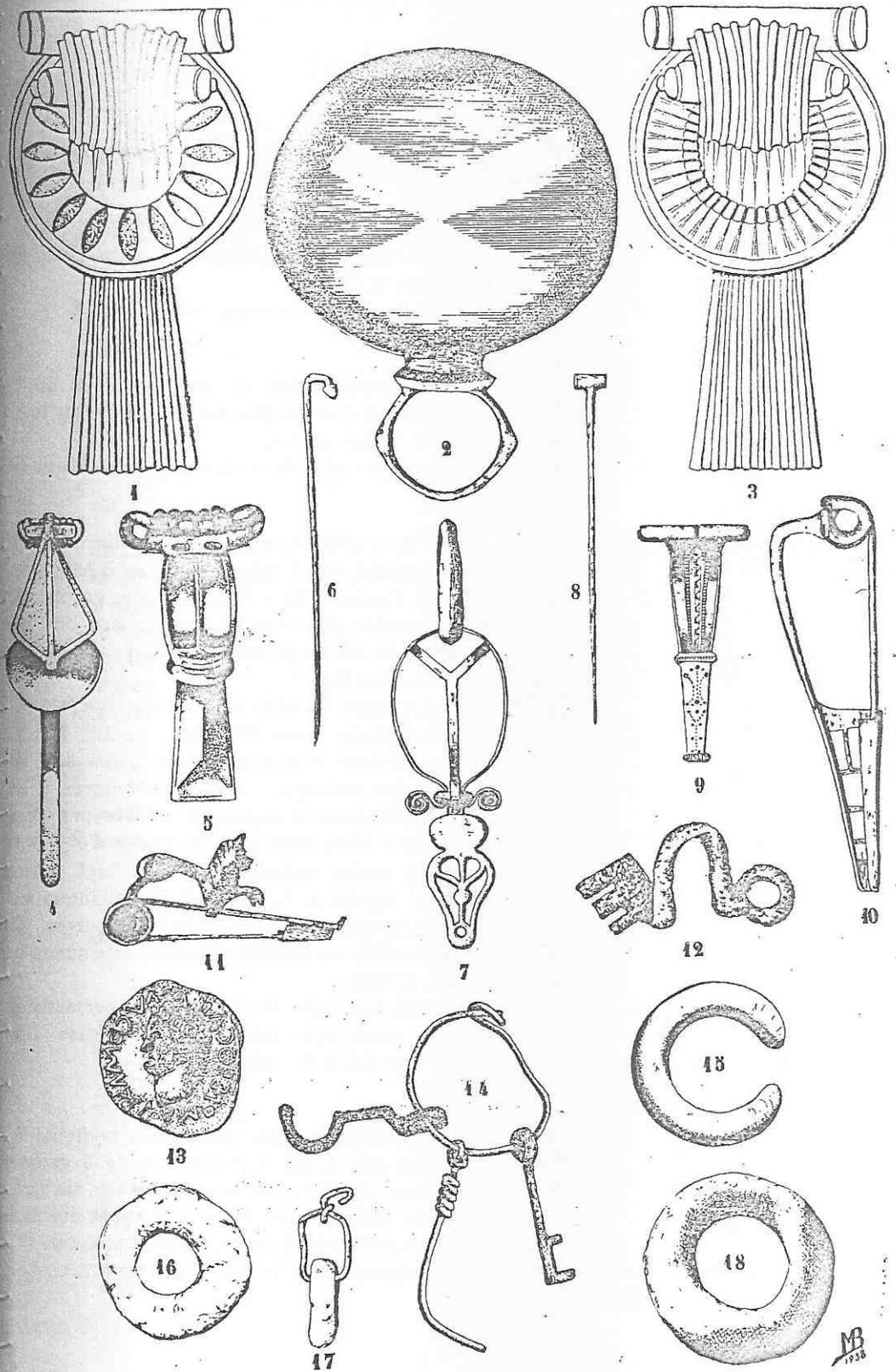


PLANCHE III

MB 1938

La grande bouteille (Pl. I, fig. 14) appartient à une catégorie trouvée à Haltern (Loeschke type 83-5 b.) et dans la nécropole augustéenne de Coblenz-Neuendorf (B. J. 107, fig. 4, n° 1). Breuer figure une variation aux contours déjà amollis pour Ubbergen (Breuer Ubb. Pl. 12, 9). Elle manque déjà à Hofheim I.

Ces bouteilles à large goulot, cerclées d'une bague en relief, ne semble donc plus avoir été fabriquées qu'exceptionnellement après l'an 40 de notre ère.

Tombe 32

Fragments d'assiettes de la forme 72/7 de Loeschke, portant les estampilles SOLLU — CIOICCHIII et RIVNO, os calcinés et 3 petits galets de rivière.

Estampille SOLLU.

Cette marque présente un intérêt particulier : MM. Jorssens et Lacroix, en fouillant l'atelier de ce potier à Courmelois près de Prunay (matériaux non encore publiés), y ont trouvé parmi d'autres marques de SOLLUS une qui est identique avec celle de la tombe 32 avec ses deux L inversés (1).

L'estampille anépigraphie CIOICCHIII figure Pl. II sous la marque B. C. A.

Le tessou portant la marque RIVNO a été égaré.

Tombe 33

Os calcinés dans un vase écrasé par un obus et de forme indéfinissable, 1 moyen bronze d'Auguste à l'autel de Lyon, 1 moyen bronze de Caligula.

Tombe 34

Os calcinés réunis dans un fond d'amphore rouge et 1 petit anneau de verre blanc déformé par la chaleur.

Tombe 35

Os calcinés mélangés à des tessous indéfinissables.

Tombe 36

Os calcinés dans un vase (Pl. II, fig. 12) intact.

Un vase analogue a été trouvé dans la tombe 23.

Tombe 37

Un vase (Pl. II, fig. 11) renfermait des os calcinés et à côté d'une tasse Loeschke 80 a, une perle incolore en verre fritté.

Au sujet de ce type de vase, voir tombes 11, 21 et 24.

(1) Dessins originaux communiqués par MM. Jorssens et Lacroix.

La tasse Loeschke 80 a, est figurée Pl. II, n° 10. L'arête de sa carène commence à s'arrondir. Cet amollissement de la silhouette n'a guère lieu avant l'an 30.

Tombe 38

Os calcinés très petits, mélangés à des os de volatile indéterminé, dans une coupe plate (Pl. II, fig. 1), accompagnés d'un moyen bronze de Néron jeune.

Au sujet de ce type de coupe, voir tombes 11, 21, 24, 37 et 48.

Tombe 39

Os calcinés mélangés à de la cendre très noire et très grasse, le tout réuni dans la panse d'un vase de grande dimension, probablement un vase à provision Loeschke 65 — sans autre mobilier.

Tombe 40

Os calcinés mélangés aux débris d'un grand vase pouvant avoir eu 400 m/m et deux anses et à large ouverture, mais dont la forme n'a pas pu être déterminée ; aux os était joint un morceau de hache polie en pierre verdâtre.

Tombe 41

Quelques os calcinés et un petit anneau en bronze dans une très petite coupe à collerette (Pl. I, fig. 10. — D. : 85 m/m, H. : 40 m/m.

Imitation en technique belge de la coupe en terre sigillée. Dragendorf 24/25 pendant le deuxième quart du premier siècle de notre ère.

La forme de notre spécimen ressemble à celle donnée par Ritterling, Hofheim, type 104, mais le type de Hofheim, plus tardif, n'a plus de gorge circulaire à l'intérieur de la lèvre.

Cette gorge existe par contre encore sur l'exemplaire en terra nigra figuré par Breuer, Ubbergen (Pl. 5, fig. 57). Breuer donne un résumé précis de la chronologie : « Rare à la première occupation de Hofheim le type disparaît à Hofheim II (74-83) ; sa grande vogue se place antérieurement à l'an 40 ».

Nos constatations faites pendant l'étude du matériel de l'atelier tibérien de Sept-Saulx (publication en cours) ont confirmé une fois de plus l'extraordinaire précision des conclusions de Breuer.

Tombe 42

Os calcinés dans un gros vase jaune brisé (parois minces), reconstitution impossible.

- 1 moyen bronze d'Auguste à l'autel de Lyon.
- 1 moitié coupée de moyen bronze absolument fruste.

Tombe 43

Dans un gros vase en miettes une grande quantité d'os incomplètement calcinés et une fibule en bronze du type fig. 10, Pl. III (du type dit de Nauheim). Voir à ce sujet tombes 4 et 19.

Tombe 44

Os calcinés et quatre clous en fer dans un vase en terre rougeâtre complètement écrasé, impossible à reconstituer.

Tombe 45

Os calcinés au milieu des débris d'un vase rose de forme indéfinissable et d'un fond de tasse Loeschke 80 a taillé en disque (en terra nigra) et portant la marque CASSA (Pl. II).

Le potier Cassa mentionné par Oswald (Index of potters stamps) comme trouvé à Reims, ne peut être qu'un homonyme tardif du nôtre, car son estampille se trouve sur assiette Dragendorff 31, forme qui ne fut pas en usage avant Hadrien (117-138) et eut sa grande vogue entre 140 et 180, alors que notre CASSA belge de Prunay II est tibérien.

Tombe 46

Débris de cinq vases différents, tous incomplets, totalement écrasés, mélangés à des ossements calcinés.

Tombe 47

Fond de vase à provisions du type Loeschke 65, contenant des os calcinés, des cendres et un galet roulé.

Tombe 48

Entourée de trois grosses pierres et relativement profonde : (80 cm.).

Contenu : 7 vases entiers réunis autour d'une coupe (Pl. II, fig. 9) qui abritait les os calcinés.

En outre :

- 1 anneau en terre cuite (Pl. III, fig. 18).
 - 1 croissant très fin en os (Pl. III, fig. 15).
 - 1 anneau en verre blanc (Pl. III, fig. 16).
 - 1 petite masse de verre noir fondu renfermant un petit anneau plat en bronze.
- a) Le vase cinéraire (Pl. II, fig. 9) a le fond ombiliqué et porte à l'intérieur 8 traits droits et 8 traits tremblés réunis au

centre par un cercle correspondant à la périphérie de l'ombilic. Terre rougeâtre, diamètre max. (bord) 170 m/m, haut. 60 m/m.

b) 1 vase en terre jaunâtre gréseuse (Pl. II, fig. 18), hauteur 110 m/m, diam. 80 m/m.

c) 1 vase en terre jaunâtre (Pl. I, fig. 13), diam. 130 m/m, haut. 190 m/m.

d) 1 vase en terre jaunâtre (Pl. I, fig. 8), haut. 230 m/m, diam. 150 m/m, renfermant des os d'animaux volatiles et lapins.

e) 1 vase (Pl. I, fig. 9) en terre jaunâtre.

f) 1 coupe en terre gréseuse (Pl. II, fig. 4).

g) 1 vase en terre à large col, jaunâtre (Pl. II, fig. 16).

h) 1 cruche à 1 anse (Pl. II, fig. 17).

i) 1 fibule en fer agglomérée à des os, du type à arc plat.

Le vase a) est un autre exemple de la longue survie de types archaïques céramiques à aspect Tène I et II en milieu indigène celtique en Gaule Belgique au premier siècle de notre ère.

Voir à ce sujet :

dans « Germania 1935 », p. 295, un vase analogue classé au Tène I, des environs de Trèves,

dans les « Trierer Berichte 1935 », p. 214, fig. 7, un autre vase analogue appartenant au mobilier du tumulus de Farschweiler, attribué au début de Tène I,

et dans les « Bonner Jahrbuecher 133 », p. 88, fig. 21, n° 20.721 b, le même type trouvé à la maison forestière d'Urmitz (site attribué à la transition entre Tène I et II).

Le souvenir du type s'est conservé dans le type 47 de Hofheim qui est toutefois déjà muni d'un pied à la romaine.

Le tesson 44 de la pl. 10 de l'ouvrage de Breuer sur Ubbergen pourrait avoir appartenu à un vase semblable, car les diamètres sont identiques (17 cm.).

Les vases b) et c) dérivent tous deux des vases à piédouche celtiques.

Pour ces types voir :

1°) Bull. S. A. C. 1933, pl. 2, n° 1, nécropole mixte, gallo-romaine et Tène III, de Montépreux (Marne), fouilles A. Brisson.

2°) Bull. S. A. C. 1936, p. 53, fig. 2 et 3, nécropole Tène III, de Hauviné (Ardennes), fouilles Simonet.

La forme des vases b) et c) a connu, avec des contours plus mous, une dernière vogue au début du deuxième siècle ;

Voir A. Thiérot, Sépultures équines de l'époque gallo-romaine, Bull. S. A. C. 1929, n° 2, fig. 1, n° 12 (ce cimetière est

daté par des monnaies allant de Domitien (89) aux dernières années de Marc Aurèle (140).

Nous croyons que la tombe 48 est une des plus anciennes de Prunay II.

Le vase Pl. II, fig. 16, appartient à la catégorie des « bead rim jars » de Hawkes (1).

Tombe 49

Os calcinés dans les débris d'un grand vase à col en terre grise.

3 fibules « militaires » passées au feu du type Pl. III, fig. 1 et 3.

1 grande fibule à yeux (Pl. III, fig. 5).

Pour les fibules dites « militaires », voir Bull. Soc. Arch. Champenoise 1938, Nécropole de Prunay I (Pl. II, n° 5).

La fibule à yeux est caractéristique du premier quart du premier siècle. Notre spécimen ressemble à celui reproduit par Ritterling, Hofheim (Pl. VIII, fig. 100), sauf en ce qui concerne la base de l'arc qui, dans notre spécimen, est ovale.

Tombe 50

3 gros morceaux de poterie (vase à provision Loeschke 65) entourent des os calcinés, deux galets roulés et 3 clous en fer.

Tombe 51

Os calcinés mélangés à de nombreux débris de vases incomplets, méconnaissables, recouverts d'un plat (diam. 130 m/m, haut. 40 m/m), du type Pl. I, fig. 1.

Ce plat ou cette assiette ombiliquée, en terre rouge-noire, ressemble au type Loeschke 75 b de Haltern ou à l'assiette figurée par Breuer (Ubbergen) Pl. 5, n° 62 ; cependant, cette dernière est ornée de stries sur son pourtour extérieur, alors que la nôtre est lisse comme le spécimen de Haltern.

Forme assez rare, tibérienne, mais existant déjà sous Auguste.

Tombe 52

Os calcinés au milieu de débris de poteries et bouts de fer impossibles à identifier, mêlés à de nombreux clous, le tout contenu dans la panse d'un vase à provision Loeschke 65 brisé.

(1) C. HAWKES et G.-C. DUNNING, *The Belgae of Gaul and Britain* (Archaeological Journal 1930) p. 272, Pl. 24, fig. 6 et 10.

Tombe 53

Os très calcinés réduits en poudre dans un gros vase à col large, en terre jaune, recouvert d'un plat brisé en terre grise (Pl. I, fig. 3). Une seule fibule militaire passée au feu. Les morceaux d'un col d'amphore portant 2 estampilles B. C. A. opposées servaient de cales dans la fosse (voir Pl. II).

L'amphore, d'un modèle fort ancien, a la forme Dressel, n° 1 (voir la table des formes d'amphores du C. I. L. — où notre type est considéré comme provenant surtout du Midi de l'Italie et de la Sicile et appartenant au dernier siècle de la République).

Nous trouvons cette amphore à Haltern (Loeschke, type 69, n° 5) et même encore à Ubbergen (Breuer, Ubb, pl. 9, n° 22).

Des fragments d'une amphore identique ont été trouvés également à Wincheringen (Trierer Zeitschrift 1937, p. 47, Pl. 2, n° 1). — Dans sa publication de ce site M. Koethe fait observer que ce type d'amphore est bien plus ancien que l'ensemble du mobilier de la tombe de Wincheringen, qu'il date de l'an 10 de notre ère.

L'estampille B. C. A. ne figure pas au Corpus, mais nous relevons vol. XIII, fasc. 3, p. 42, n° 119 BA., trouvé au M^e Beuvray, n° 120 BC., trouvé au même endroit, n° 133 CA., trouvé en forêt de Compiègne et au Vieux Châlons, n° 134 MCA., trouvé à Bordeaux.

Les numéros 133 et 134 sont également estampillés « in collo » comme notre spécimen, c'est-à-dire sur la collerette entourant l'ouverture.

Il est très possible que BC. désigne le même atelier que celui dont est sorti notre spécimen. Quant aux estampilles CA. et MCA., nous sommes persuadés de leur identité avec celle de Prunay II.

Tombe 54

Os calcinés et très petite fibule en bronze réunis dans un vase de 250 m/m de haut et 140 m/m de diamètre (Pl. I, fig. 11), orné de multiples incisions circulaires. Ce vase était recouvert hermétiquement par une tasse celtique (Pl. II, n° 1). Aucune trace de cendres ou de terre parmi les os. Une petite urne de 100 m/m de haut et 80 m/m de diamètre, en terre rose, était placée contre ce vase. Elle était remplie de cendres noires et très fines.

Cette petite urne lisse, sans incisions circulaires, du type général Pl. I, fig. 11, est plus élancée et son pied est plus grêle.

Tombe 55

Fond de grosse amphore contenant des os calcinés, les deux tiers d'une monnaie en potin des Catalauni et les débris d'une petite fibule en bronze.

Tombe 56

Os calcinés dans les débris d'un très gros vase en terre rose, mais à parois minces, 2 clous en fer et un moyen bronze fruste.

Tombe 57

Os calcinés mélangés à de nombreux tessons, 1 clou et 1 moyen bronze d'Auguste à l'autel de Lyon et une tasse du petit modèle Loeschke 80 b en terre rouge fine avec au fond la marque reproduite Pl. II, au-dessus de celle de CASSA. Cette tasse est du type Pl. II, fig. 10, mais elle ne mesure que 70 m/m de diamètre et 43 m/m de hauteur.

Tombe 58

Un peu à l'écart d'ossements calcinés et parmi des tessons, une petite cruche à 1 anse en terre blanche mastic, contenance 400 c. environ (Pl. II, fig. 17).

OBSERVATIONS GENERALES SUR PRUNAY II

M. Bry a établi un plan de la situation des tombes de la nécropole de Prunay II.

Les tombes les plus riches, les n^{os} 9, 11, 19, 26, 30, 31 et 48, sont distribuées sur toute l'étendue de la nécropole.

Il en est de même pour les tombes les plus anciennes (1, 2, 4, 5, 9, 10, 15, 19, 48, 53) parmi lesquelles nous datons notamment les tombes 19, 48 et 53 entre 15 et 25 et la tombe 15 entre 20 et 25 de notre ère.

Par contre les trois tombes les plus récentes, datées par des monnaies à l'effigie de l'empereur Néron jeune (tombes 6, 30 et 38) se trouvent toutes trois à la périphérie du cimetière.

Ces constatations confirment l'impression de grande homogénéité chronologique qui se dégage de l'étude du mobilier des tombes.

Prunay II semble avoir reçu ses morts pendant le seul règne de Tibère (de 14 à 37) et même (à l'exception des quatre tombes 15, 19, 48 et 53 susceptibles de dater entre 15 et 25 et des 3 tombes néroniennes) plus particulièrement pendant la deuxième moitié du règne de cet empereur (entre 25 et 37).

Leur situation en périphérie du cimetière fait supposer que les 3 tombes néroniennes (6, 30 et 38) sont adventices, mises en terre à une époque sensiblement plus tardive, une vingtaine d'années après l'occupation du gros du cimetière.

A la périphérie Est de la nécropole, M. Bry a constaté l'existence d'un fossé rempli de terre noire et à proximité celle de deux trous de contour irrégulier, l'un plein de terre noire mélangée de tessons, l'autre de terre noire seule, sans tessons.

Le fossé semble appartenir à la catégorie encore peu connue des enceintes funéraires celtiques, au sujet desquelles nous avons relevé en Champagne un certain nombre d'autres observations que nous allons publier séparément. Des enceintes funéraires en forme de fossés carrés ou circulaires, interrompus quelquefois par une entrée, comme nous les avons rencontrées en Champagne, ont été trouvées également dans la région de Trèves. Elles semblent dériver des constructions en forme de hutte, des rangées de poteaux et des fossés des tumuli halstattiens (1).

Les deux « trous » semblent être des fosses communes dans lesquelles on enterrait les cendres provenant des incinérations. Seuls les os incomplètement brûlés ont en effet été déposés dans les vases cinéraires (dont beaucoup sont d'ailleurs, à Prunay II, de dimensions remarquablement petites...).

Prunay II fait apparaître la différence, au premier quart du premier siècle de notre ère, entre la tombe de l'indigène à peine romanisé et celle de son frère de race ayant été en contact plus étroit avec l'envahisseur Romain. La différence entre les tombes indigènes 9, 10, 17, 18 et les tombes romanisées 11 et 26 est édifiante à ce sujet.

(1) HOLWERDA, das Graeberfeld von de Hamert.

KRUEGER, Rapport annuel du Musée de Trèves, passim, *Trierer Zeitschrift* 1933, p. 133.

KRUEGER, Rapport annuel du Musée de Trèves, passim, *Trierer Zeitschrift* 1935, p. 131.

STEINER, Einbauten in vorgeschichtlichen Graebem des Trierer Landes, — *Trierer Zeitschrift* 1935, p. 99.

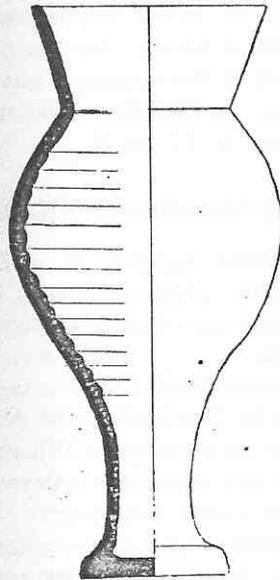
DÉCOUVERTES ET COMMUNICATIONS RÉGIONALES

Par J. FROMOLS.

ARDENNES

BERTHAUCOURT.

Un curieux vase gallo-romain trouvé comme tant d'autres dans la grande nécropole du plateau de Berthaucourt, fait partie des collections du Musée de Charleville.



De technique néronienne ou même flavienne : pâte gris-blanche grossière, couverte noire d'aspect épais, bitumineux, il date, croyons-nous, du troisième quart du premier siècle de notre ère.

Il semble ainsi être, — du moins pour les Ardennes — le dernier survivant des vases à piédouche (en anglais « pedestal urns ») celtiques, étudiés par C. Hawkes et G.-C. Dunning dans leur travail « The Belgae of Gaul and Britain » (les « Belges » de la Gaule et de l'Angleterre) paru dans l'Archaeological Journal de 1930, pages 150-540.

Nous ne connaissons dans l'Est aucun autre spécimen de vase à piédouche de même forme et d'époque aussi tardive.

Dans l'Aisne le piédouche, sous sa forme abâtardie (n'ayant plus aucun « creux »), a survécu très longtemps. Nous avons mentionné dans le numéro de septembre 1938 du Bulletin de la S. A. C., des découvertes faites dans un puits remblayé avec des ordures, à Vailly (Aisne). Dans ces remblais qui datent du milieu du premier siècle de notre ère, se trouvaient deux pieds de cette catégorie tardive, dont l'un au moins avait appartenu.

à une urne globuleuse du type 85 de Haltern, munie d'un piédouche.

En ce qui concerne la Marne nous rappelons dans ce même numéro du Bulletin la longue survie des formes celtiques à piédouche dans notre étude de la céramique de la nécropole gallo-romaine de Prunay II, qui est — à de rares exceptions près — tибérienne.

Ajoutons pour l'Aube un petit vase à piédouche qui rappelle en plus petit et en plus élancé le n° 12 de la fig. 10 de l'étude de Hawkes citée plus haut. Il fut trouvé en un seul spécimen parmi des dizaines de milliers de tessons, dans les crassiers de l'atelier de potier claudio-néronien de Villeneuve-au-Chatelot (Aube).

Il n'a pas de col et l'ouverture est formée par un simple bord rentrant du genre figuré chez Hawkes l. c. sous le n° 10 de la fig. 24. Cette transformation donne à sa silhouette une grande ressemblance avec nos « flûtes à Champagne » actuelles.

Le vase de Berthaucourt que nous figurons ici, a une hauteur de 26 cm., un diamètre maximum de 12 cm. 5 et un diamètre d'ouverture de 11 cm. 5.

VILLERS-SEMEUSE et AIGLEMONT.

M. Brissot, membre de la S. A. C., continue à rassembler les éléments particulièrement épars — parce que dispersés depuis longtemps dans l'indifférence générale — de l'archéologie ardennaise.

En recherchant l'emplacement de la nécropole qui fournit au Musée de Charleville jadis deux beaux torques Tène I et dont l'étiquette ne porte que « Villers-Semeuse », M. Brissot vient de découvrir des sépultures d'autres époques à proximité du cimetière Tène I enfin retrouvé.

Il semble s'agir d'inhumations Tène II à mobilier pauvre, manquant presque complètement de poterie — seuls quelques menus tessons en mauvais état purent être recueillis.

A côté de ce groupe, M. Brissot en a découvert un autre, composé d'incinérations Tène III ou gallo-romaines. Là aussi le sondage n'a fourni que quelques tessons difficiles à apprécier à la suite de leur mauvais état de conservation dans les terres acides.

Le groupe d'inhumations Tène II semble logé dans une espèce de vaste tertre de 30 m. de diamètre, mais de très peu de hauteur. Le squelette qui se trouvait au centre de ce tertre

portait au bras un bracelet ouvert en fer et à l'épaule une fibule en fer d'un type Tène II.

M. Brissot s'est borné à un sondage et il a remis la fouille à plus tard, en attendant les instructions de M. l'abbé Favret, délégué du Ministère, dont il est lui-même le correspondant.

Au cours de ses travaux de repérage et de répertoriage des trouvailles archéologiques ardennaises, M. Brissot a également découvert, en possession d'un instituteur ardennais, quelques vases gaulois.

Ces vases proviennent d'Aiglemont et appartiennent au groupe ethnique qui inhuma ses morts dans les tumuli de la forêt des Pothées, dont la fouille a été commencée cette année par M. Hégly, avec le concours de MM. Brisson et Loppin.

Forme, pâte, mode de fabrication et décor des vases des Pothées comme des vases d'Aiglemont sont, — comme nous l'avons fait remarquer à la séance de la Société Archéologique Champenoise du 27-11-38 — identiques avec la céramique des tumuli Tène II rhénans.

Jusqu'ici nous avons cru, avec C. Hawkes (1), que les vestiges des Celtes qui habitaient la vallée du Rhin au Tène II et dont nous venons de trouver la trace aux Pothées, ne furent que des jalons de passage au cours de leurs migrations de la vallée du Rhin vers la Normandie et vers l'Angleterre.

Les nouvelles découvertes de M. Brissot changent les données du problème : La civilisation des Celtes rhénans du Tène II — que les archéologues allemands appellent la « jüngere Hunsrück-Eifel-Kultur » semble avoir laissé trop de vestiges aux alentours de Charleville (trois nécropoles, dont une de plus de deux cents tumuli !) pour que l'on puisse continuer à les considérer comme vestiges d'un simple passage, même lent.

Les porteurs de la civilisation celtique Tène II de la vallée du Rhin ou plutôt des massifs de l'Eifel et du Hunsrück, auraient-ils été établis également dans les Ardennes jusqu'aux confins de ceux que nous allons appeler à partir du Tène III les Nerviens.

Il faudra que de nouvelles fouilles très systématiques vinssent exploiter les deux filons importants découverts par M. Brissot, — qui peut bien s'estimer largement récompensé de toutes ses peines par les vues tout à fait nouvelles que le repérage des

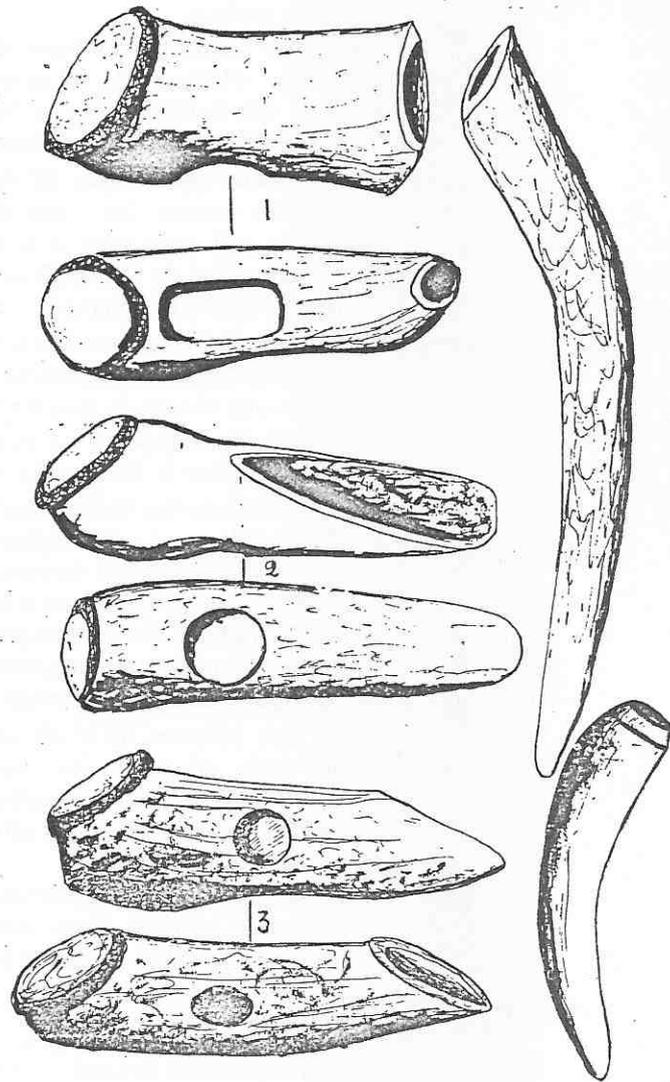
(1) C. HAWKES et G.-C. DUNNING, *The Belgae of Gaul and Britain* (Archaeological Journal LXXXVII (1930) passim).

nécropoles de Villers-Semeuse et d'Aiglemont ouvre aux études d'archéologie ardennaise.

La S. A. C. félicite vivement M. Brissot de ces importantes découvertes.

MEZIERES.

Les dragages du lit de la Meuse ont fourni à M. Brissot — qui les fait surveiller et qui y recueillit déjà dernièrement le



curieux couvercle d'amphore signalé dans le Bulletin de septembre 1938 — trois emmanchures de haches en bois de cerf et deux extrémités d'andouillers sectionnés au couteau. De semblables bouts d'andouillers ont servi à de multiples usages depuis l'époque néolithique.

Une des « emmanchures » de haches, le n° 3, fait penser aux socs d'araires en forme d'embauchoir (les « Schuhleistenkeile » des archéologues allemands) en pierre, étudiés récemment par M. Linckenheld dans son travail sur les « socs de charrue néolithiques d'Erstein » (1).

Elle a bien la forme du soc d'araire et son trou est foré dans le plan de l'extrémité taillée en sifflet.

Dans un des deux autres spécimens la terminaison oblique d'une extrémité ne provient probablement que d'un éclatement de la corne ou d'une autre cause fortuite, car le trou n'est pas dans le même plan que la partie qui se présente actuellement en sifflet.

Cependant, l'emmanchure n° 3 a tout à fait l'aspect d'un soc d'araire et la question des socs d'araires en corne de cerf reste posée.

Le trou à contour rectangulaire du troisième spécimen s'apparente à l'emmanchure de la sépulture de Frignicourt (Marne): (Mém. de la Soc. d'Agric., Sciences et Arts de Vitry-le-François, 1899, p. 309).

DRICOURT.

Le Musée municipal de Charleville possède, parmi maints autres objets intéressants, un groupe de 3 objets en bronze, dont tout ce que l'on sait est qu'ils proviennent de la fouille d'un « tumulus » faite en 1877, près de Dricourt.

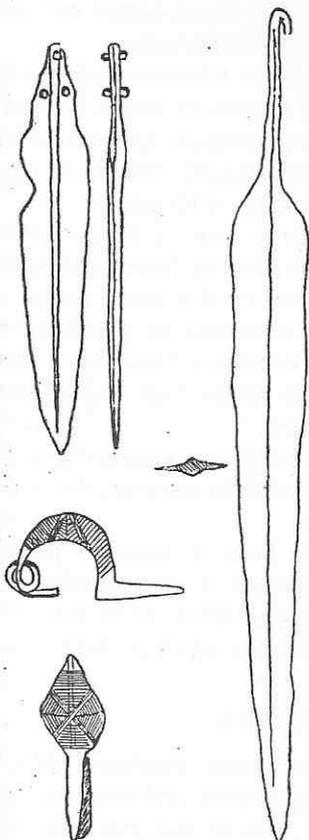
Nous les reproduisons ici, car leur importance est exceptionnelle. Il s'agit d'un long poignard-dague à soie recourbée, d'une fibule en forme de navicelle et d'une lame de petit poignard en triangle allongé, sans soie, portant encore à sa base les deux rivets qui ont servi à le fixer dans une poignée en matière périssable.

Ce petit poignard est d'un type courant dans l'Est parmi le mobilier funéraire des tombes du Bronze. Il suffit de consulter à ce sujet l'ouvrage de Schaeffer sur les tumuli de Haguenau.

Mais le poignard à soie recourbée et la fibule « a navicella »

(1) Cahiers d'Archéol. d'Alsace, 1937, p. 99.

avec son arc en forme de barquette, son porte-pointe allongé, son décor géométrique et son ressort unilatéral relèvent de la civilisation méditerranéenne. La fibule — quoique la longueur du porte-pointe fasse croire qu'elle fut fabriquée au Nord des Alpes — est tout à fait dans la tradition de Villanova III (Arnoaldi) (1).



Si — ce qui n'est, hélas pas le cas puisqu'il s'agit une fois de plus d'une fouille au sujet de laquelle aucune note détaillée n'est parvenue jusqu'à nous — on pouvait être certain que les trois objets ont été découverts non seulement dans le même tumulus, mais dans la même tombe du tumulus et qu'il ne s'agit pas en partie du contenu d'une sépulture « adventice » placée plus tard dans les flancs du tertre, nous aurions devant nous une preuve de la survie des petits poignards à rivets de la fin du Bronze jusqu'en plein Halstatt.

Même sans cette certitude la présence de deux objets de tradition aussi méditerranéens dans un tumulus à Dricourt, mérite d'être signalée.

On ne peut que déplorer une fois de plus le galvaudage de trésors archéologiques aussi précieux par des fouilles bâclées à la hâte, au cours desquelles aucune note n'est prise par le fouilleur...

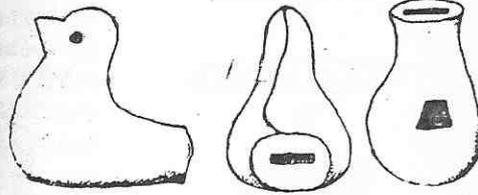
Il vaut la peine de rappeler que de nombreuses fibules du type italique « a navicella » ont été trouvées en Angleterre (2) et que l'on peut dater la fibule de Dricourt au 6^e ou 7^e siècle avant notre ère.

(1) DÉCHELETTE, Manula III, p. 27 et 335.

(2) British Museum Guide to Early Iron Age Antiquities, p. 93.

THIN-LE-MOUTIER.

Un sifflet en terre cuite rouge, en forme d'oiseau, fait partie de la petite collection archéologique d'un habitant de Thin-le-



Moutier. Il semble s'agir d'après la pâte et le procédé de fabrication d'un objet du 2^e ou 3^e siècle de notre ère.

Thin a déjà fourni un certain nombre d'objets

romains. Le site romain est dans la vallée, alors que la nécropole franque — dont les premières tombes datent du sixième — se trouve sur un des coteaux à l'Ouest du pays.

L'importance de Thin à l'époque barbare fut grande, les derniers pans de mur de la manse dans laquelle, d'après la tradition, Saint Remi catéchisa Clovis avant de l'admettre au baptême, existeraient encore aujourd'hui encastrés dans un bâtiment du village.

MONTCY-SAINT-PIERRE.

Poursuivant son travail de rassemblement des éléments d'une étude générale des estampilles de potiers de la céramique dite belge, la Société Archéologique Champenoise publie aujourd'hui une petite série de marques de potiers du Musée de Reims et y joint deux marques sur terre sigillée inédites, les n^{os} 1 et 2.

L'estampille EVTICEROTIM a été trouvée à Montcy-Saint-Pierre, près Charleville (Ardennes), site gallo-romain important, faisant partie de l'ensemble (Berthaucourt, Fond-de-l'Epine et les deux Montcy) que M. Petitsfils appelle « Castrice ». Euticeros est un nom de potier absolument inédit. Le sens un peu cru du nom amusera ceux parmi nous qui sont encore des grécisants... Apposée sur un fond de tasse Drag 33, l'estampille semble dater du milieu du II^e siècle de notre ère.

Le tesson nous a été communiqué par M. l'abbé Boucher, jadis curé de Montcy-Saint-Pierre. (Voir n^o 1 de la Planche).

LIRY.

M. Peuchot, instituteur à Reims, a trouvé dans une cave gallo-romaine à Liry (Ardennes), parmi de nombreux débris de

vases du 2^e siècle, l'estampille MACRINUS. Il a eu l'amabilité de nous la communiquer. Très nette, elle ne permet qu'une seule lecture. Or, Oswald ne cite que MACRIANUS, potier de Lezoux, à l'époque de Trajan-Antonin. Quoique les barbarismes soient fréquents dans les noms de potiers gallo-romains, MACRINUS semble plus probable que MACRIANUS, qui n'est probablement que le résultat d'une lecture erronée compréhensible pour ceux qui ont essayé de déchiffrer des estampilles de potiers.

EVICEROTIM

1

MACRINVS

2

BSEY

3

NONIC

4

VVS

5

XP

6

CIOLE

7

CAIVVI

8

BELFAX

9

TARVOL
VIROMA

10

En Champagne les séries de tessons datant de Vespasien à Marc Aurèle, période de paix ininterrompue dans l'intérieur de la Gaule sont rares. Souhaitons que M. Peuchot publiera tous les débris de céramique trouvés à côté de l'estampille, dans cette cave, dont le contenu se trouve ainsi daté avec précision.

Chaque ensemble céramique pouvant être daté avec précision de cette époque, présente un intérêt réel.

Les estampilles 7, 8, 9 et 10, toutes « belges » appartiennent à une catégorie de vases dont l'estampillage est exceptionnel et limité à la région de Reims. Il s'agit de vases globuleux de la forme 85 de Haltern et de leurs successeurs tibéro-claudiens. Alors que nous avons deux fois (au Musée de Reims et au Musée d'Épernay), l'estampille TARUCOS VIROMA en deux lignes, nous venons de trouver dans la collection Simonet à Hauviné (Ardennes), l'estampille VIROTA TARU sur une seule ligne.

L'estampille n° 6 (XP) a été trouvée à Château-Porcien (Ardennes), — collection Larmigny — et NONIC

a été trouvé à Charleville (Musée de Charleville et groupe d'objets archéologiques réuni aux Archives départementales).

Cette découverte d'estampilles du même potier à des endroits assez distants l'un de l'autre, pose le problème de la diffusion de la céramique « belge ». S'agit-il de produits d'officines industrielles exportant au loin leurs marchandises, ou les potiers se déplaçaient-ils, fabriquant tantôt près de Reims, tantôt près de Charleville ? Les archéologues allemands, d'après les analogies de la fabrication de la céramique sigillée, ont opté pour les potiers migrants (« Wandertöpfer »). Nous pensons plutôt — quoique certes il peut y avoir eu quelques potiers ambulants — que les produits de la plupart des officines belges importantes ont été exportés au loin sans que les potiers se soient déplacés eux-mêmes.

Nous comptons revenir prochainement sur cette question fort importante pour l'étude des voies commerciales préromaines.

AUBE

RESSON.

Trois nouveaux fours barbares ont été trouvés par A. Brisson et A. Loppin. Ils sont un peu mieux construits que les six fours fouillés l'an dernier à la Saulsotte et semblent être d'au moins dix ou vingt ans plus anciens.

Ils ont fourni un grand nombre de « marmites à deux oreilles percées », imitations de la marmite apode en bronze dont M. Burg a trouvé récemment un spécimen dans la nécropole barbare de Ramecourt (Vosges) (1).

Le mélange de types romains et francs dans les fours de Resson, comme dans ceux de la Saulsotte, peut faire penser que nous pourrions avoir devant nous la céramique d'éléments Francs entrés au service de l'empire Romain.

L'étude d'ensemble des fours et du matériel (déposé au Musée d'Epernay), paraîtra dans le Bulletin de la S. A. C.

MM. A. Brisson et A. Loppin viennent de dégager un four à tuiles sur le territoire de la même commune. Un pan de mur dorsal a été démoli par les « tireurs de pierres », le reste du four est dans un état de conservation parfait. La fouille a eu lieu au

(1) Bulletin S. A. C., septembre 1938.

moment de la grande sécheresse, elle n'a dégagé que le four, l'aire devant l'entrée et les alentours restent à fouiller.

Jusqu'à présent, le four n'a produit que quelques menus tessons de cols de cruches au profil mou, difficile à classer, mais certes pas postérieurs au 3^e. Les dimensions des tuiles et les détails de construction, comparés avec ceux des autres fours à tuiles connus, permettront plus tard de circonscrire plus étroitement l'époque du four de Resson, dont nous nous bornons aujourd'hui à publier quelques notes communiquées par MM. Brisson et Loppin.

MARNE

AY.

Notre membre, M. Hu, vient d'entrer en possession d'une stèle à trois faces, ornée sur chaque face d'un buste grossier et portant trois têtes de bélier aux trois angles du sommet et au milieu un anneau ouvert (torques ?)

Deux des bustes semblent représenter des hommes barbus et un seul un personnage féminin.

La présence des têtes de bélier aux angles comme la forme générale prouvent que la pierre appartient au groupe des « stèles tricéphales » fréquentes dans notre région.

L'intérêt de la stèle de M. Hu réside dans sa facture primitive, qui n'a rien de romain.

Nous publierons des dessins de cette stèle qui a été trouvée dans le lit de la Marne, près d'Ay, dès que M. Hu en aura terminé le nettoyage et le séchage.

Le Musée de Reims possédait avant la guerre une série importante de stèles tricéphales. Toutes, sauf une, ont péri dans l'incendie de 1914. Le Musée en possède heureusement encore des moulages pris avant la guerre par le Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain.

Un petit fragment de stèle tricéphale est conservé dans la collection du Colonel Jacquemain, à Eteignères (Ardennes), il proviendrait des environs de La Neuville-en-Tourne-à-Fuy.

Étant donné l'intérêt particulier de la stèle d'Ay, il est à souhaiter que M. Hu la mette, par intermédiaire du Musée d'Épernay, à la disposition du Musée de Saint-Germain, pour que ce dernier puisse la faire mouler.

Le précédent des stèles du Musée de Reims prouve l'utilité de cette précaution, surtout dans nos régions...

MORAINS.

A. Brisson et A. Loppin continuent la fouille systématique des caves et puits de BIBE.

Procédant avec précision et méthode, ils récoltent peu de pièces archéologiques « de vitrine », mais font une moisson abondante de renseignements scientifiques de valeur.

Les cabanes voisines de la route romaine ont été détruites à maintes reprises et la céramique permet de distinguer une destruction sous Tibère, une autre vers la fin du règne de Néron, mais encore distinctement prévespasienne, une troisième au cours de la deuxième moitié du 2^e siècle, ainsi que plusieurs autres, plus difficilement « datables » entre le milieu du 3^e et le 5^e siècle.

Pour les trois premières nous avons pensé aux troubles causés par Florus, aux répercussions de la révolte de Civilis (insurrection de Sabinus chez les Lingons) et pour la troisième aux combats qui eurent lieu au début du règne de Marc Aurèle.

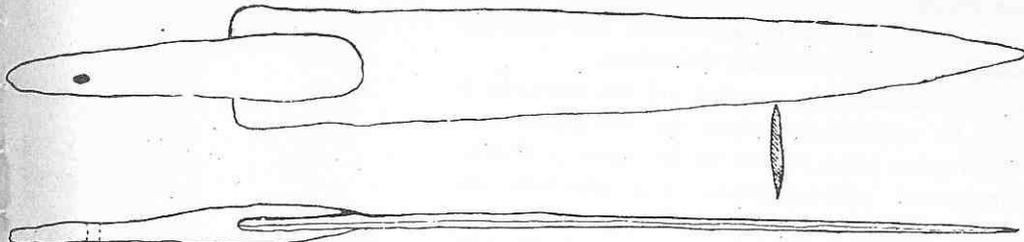
Souvent les caves du 1^{er} ou 2^e siècles sont en partie détruites par la pose des fondations d'autres constructions plus récentes et il est fréquent de trouver d'anciens puits comblés dans le sol des caves.

Dans cet enchevêtrement il n'y a que deux fils conducteurs : la céramique et la forme, les dimensions et le revêtement mural des caves. A Morains, comme au Limès rhénan, la cave maçonnée spacieuse ne fait son apparition, sauf de très rares exceptions, que vers l'an 125.

Les puits sont aussi nombreux dans la partie de terrain fouillée en 1938, que dans les fouilles de 1937 et leur nombre et la nature de leurs terres de remplissage restent assez énigmatiques.

Les fouilles de cette année ont fait découvrir deux puits à offrandes : dans l'un d'eux se trouvèrent 380 monnaies du plus petit module à l'effigie de Constantin I^{er} — et plusieurs à l'effigie de l'impératrice Théodora. Ces monnaies, ainsi que les fragments de bracelets en verre ou en bronze, des épingles à cheveux, de petites bagues simples et d'autres modestes objets personnels étaient disséminés dans les terres de remplissage du puits. Nulle part ces objets n'étaient accumulés, tous ont été extraits isolément. Ils ont donc été jetés un à un dans le puits. Le nombre des piécettes, etc., contraste à tel point avec l'indigence des autres puits (dont la terre de remblai toute entière ne contient le plus souvent que quelques tessons de poterie) que la

seule interprétation plausible est celle de menues offrandes, comme on en a trouvé dans les sources de certaines rivières et surtout dans les sources tehrmales (sources de la Seine, Luxeuil, Bourbonne, etc.).



Nous reproduisons un gladius à poignée rapportée, soudé sur la lame. Cette pièce a été trouvée dans une des caves, à côté de trois petits bronzes de Philippe, Victorinus et Valérien, qui permettent ainsi de la dater immédiatement après l'an 268, probablement de l'invasion barbare de 275 refoulée en 277 par Probus.

MORAINS.

Un four à une seule chambre, contenant la fournée écrasée mais cuite, a été découvert fortuitement près de la gare de Morains. A. Brisson et A. Loppin ont pu sauver une série de tessons, dont l'étude et la reconstitution ne sont pas terminées, mais qui semblent appartenir à la première moitié du premier siècle de notre ère. Le modèle du four (sans séparation entre chambre à feu et chambre à cuisson) confirme cette impression.

COURGEMAY.

Les déblais de fabrication d'un atelier de potier ont été repérés par M. J. Hégly, au cours de travaux de terrassement récents.

BERGERES-LES-VERTUS.

Deux fours de potiers datant des dernières décades du dernier siècle avant notre ère ont été fouillés cet hiver par MM. A. Brisson et A. Loppin. Types et décor des vases sont du pur Tène III, mais la pâte fortement dégraissée au sable et rendue sonore par une cuisson poussée, ainsi que par la minceur des parois, manifestent déjà l'influence romaine. A. Loppin a réussi à reconstituer plusieurs vases, fort intéressants parce que représentant la transition de la poterie du Tène III à ce que nous avons coutume d'appeler la « céramique belge ». Ces pièces, ainsi que les débris isolés, sont entrés au Musée d'Épernay.

FONTAINE-DENIS.

Un four « belge » d'un modèle voisin de ceux publiés par M. G. Chenet dans le Bulletin n° 1 de la S. A. C., année 1928, entamé par les travaux de culture, a été visité sommairement par A. Brisson et nous-mêmes. Ecroulé au début de la cuisson sur sa « fournée », il n'a pas permis de sauver grand'chose. Les alentours ont fourni des tessons de vases à lèvre évasée ressemblant en plus tardif au type Haltern 94.

Ce four, à l'encontre de ceux fouillés à Villeneuve, Bergères, Sept-Saulx, Thuisy et Morains, portait sur ses parois d'abondantes traces de vitrification.

La fouille du site reste à faire.

POMACLE.

MM. Bosteaux, Maquart et Warnesson ont découvert dans un fond de cabane, près de Pomacle, lieudit « Moutève », une incinération du Tène III, remarquable par la présence de deux anses provenant d'un seau en bois.

Le mobilier réuni en tas au milieu de la terre de remplissage, à mi-hauteur entre la surface et le fond de l'excavation, comprend :

1 a et 1 bis. 2 anses en fer, l'une à tige ronde, l'autre à tige plate. Le crochet de l'une des deux extrémités de chacune des anses est prolongé de façon de former une tête de cygne. L'autre se termine normalement en crochet court.

2-3-4. Trois petites haches en fer du type dit celtique, dont deux à douille non fermée.

5. Un mors de bride de cheval.

6. Un anneau ou bracelet fermé en fer.

7. Un crochet en fer coulissant sur une tige recourbée, attache d'une des anses au bord du seau ou attache du mors en fer à la bride en cuir (1).

8. Une pierre à aiguiser en bois fossilisé.

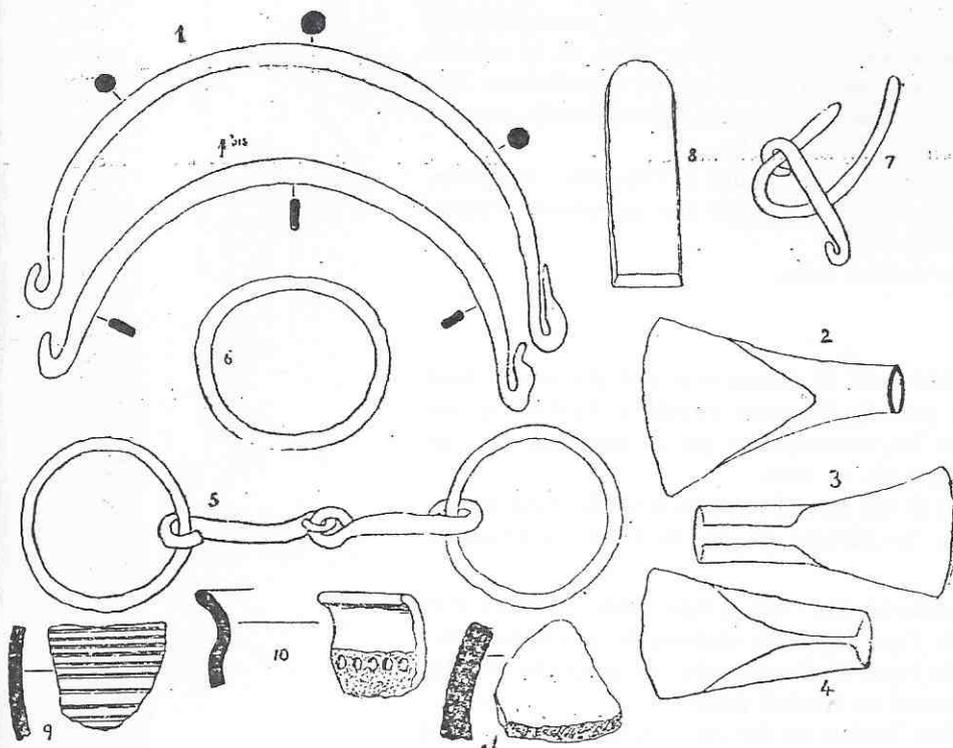
Tous ces objets semblent avoir été déposés dans le seau.

9 à 20. Tessons de 12 vases divers, tous incomplets, du type Tène III, n° 13 polychrome et 15 bichrome, (les bandes R. en rouge).

Les tessons furent trouvés épars dans la terre autour des autres objets.

(1) DÉCHELETTE, Manuel III, p. 177, fig. 264 — Aguilar de Anguita (Castille).

Il faut chercher les prototypes des seaux en bois celtiques dans les seaux campaniens en bronze du Tène II (2). La similitude dans certains détails est complète : Déchelette mentionne



pour les seaux italiques que « l'anse en fer est un ruban plat » — et cela est le cas également à Pomacle.

Ensemble avec les patelles à long manche se terminant par une tête de cygne, les seaux métalliques font leur apparition dans la nécropole d'Ornavasso vers le milieu ou la fin du 2^e siècle avant notre ère.

Presqu'aussitôt après on les retrouve en Angleterre, soit en bronze — comme à Aylesford — soit en bois, pour les rencontrer ensuite pendant tout le premier siècle avant notre ère.

En France, les sépultures contenant des seaux en bois sont relativement rares. Dans le voisinage de la Champagne on en a trouvé à Hallais, près Bouelles (Seine-Inférieure) — objets au Musée de Dieppe ;

(2) DÉCHELETTE, Manuel IV, p. 949.

A Armentières (Aisne) — Album Caranda ;
A Saint-Audebert (Aisne) — Album Caranda ;
A Varimpré (Seine-Inférieure) — objets au Musée de Rouen,
fouille Cochet.

La tombe de Varimpré contenait également une hache du type dit celtique (1).

Les seaux en bois cerclés de fer furent d'ailleurs imités en poterie, tout comme jadis les situles halstattiennes à l'époque des Jogasses. On a trouvé des spécimens à Alizay (Eure) — milieu du I^{er} siècle avant J. C., et aux Moulineaux (Seine-Inférieure) — début du I^{er} siècle avant J. C. (2).

Le nombre des seaux en bois découverts en Angleterre dans les sépultures du Tène III est plus élevé.

MM. Hawkes et Dunning, dans leur belle étude citée plus haut, énumèrent 7 trouvailles faites respectivement à :

Marlborough (Wessex), *Wiltshire Archeol. Magazine* XXIII, p. 222, *Antiquity* V, p. 42 et pl. II ;

Hurstbourne Tarrant (Wessex), *Proceedings Hants Field Club* X, p. 122 (tumulus) ;

Silkstede, près Winchester (Wessex), p. 122, (objets au Musée de Winchester) ;

Aylesford (Kent), *Archaeologia* LII, p. 319 ;

Great Chesterford (Cambs), Fox, *Archaeology of the Cambridge Region*, p. 105 ;

Harpden (Herts.), *Antiq. Journal* VIII, p. 520.

Lexden (Essex), *Archaeologia* LXXVI, p. 246.

Les dates de la mise en terre de ces seaux s'échelonnent, d'après Hawkes (l. c.), entre le début du I^{er} siècle avant J. C. et le début du I^{er} siècle de notre ère.

Par la présence du mors de bride la sépulture de Pomacle s'apparente aux tombes à char.

Le rite de « pars pro toto » — présence de pièces détachées au lieu de l'objet entier dans les tombes remonte jusqu'à l'époque halstattienne.

On a trouvé un mors de bride dans une tombe d'homme de la nécropole d'Aguilar de Anguita (Castille) — fouilles du Marquis de Cerralbo (*Déchelette*, Manuel III, p. 176 et fig. 264).

(1) Abbé COCHET, la Seine-Inférieure historique et archéologique (1866).

(2) C. HAWKES et G.-C. DUNNING, *Belgae of Gaul et Britain*, p. 190 l. c.

Le classement chronologique du seau de Pomacle est assez facile :

Le vase n° 13 polychrome est identique par sa forme avec l'unique vase polychrome du Musée de Reims, dont il se rapproche d'ailleurs par son décor.

Il provient probablement du même atelier, régional ou lointain. Le vase de Reims est orné de peintures représentant des colonnettes perlées grèles, flanquées de spirales accolées du style d'ACO.

D'autre part, la décoration par raies parallèles profondes, très serrées, dérivée des cordons en relief, imitation directe des cercles métalliques des cistes à cordon en bronze, se rencontre dans la céramique celtique depuis le milieu du dernier siècle avant J. C. et se retrouve encore à Haltern et dans d'autres sites augustéens.

L'incinération trouvée par MM. Bosteaux, Maquart et Warnesson, à Pomacle, doit dater, à quelques années près, de la dernière décade du dernier siècle avant notre ère.

Les incinérations de la fin du Tène III se présentent quelquefois sous des aspects assez atypiques : peu ou point de cendres, vague assemblage d'objets hétéroclites dans les terres de remplissage d'un fond de cabane, aucun vase intact, juste quelques gros tessons d'amphore romaine à côté d'une fibule ou d'une hache gauloise dans un petit fossé continu, droit ou courbe, en plein champ.

Rappelons que M. Warnesson a trouvé en 1910 deux incinérations au même endroit et à 80 mètres plus au sud un vase contenant plusieurs centaines de monnaies romaines en argent.

Nous félicitons MM. Bosteaux, Maquart et Warnesson de leur intéressante découverte et surtout de leur décision de déposer les objets trouvés au Musée de Reims, — et espérons que ces lignes attireront l'attention de nos membres sur les sépultures du Tène III encore peu étudiées dans notre région, sauf par notre méticuleux et patient ami Simonet, d'Hauviné, dont les notes précises et la riche série de matériel funéraire Tène III font notre admiration.

BETHENVILLE.

Parmi les objets présentés à la réunion de la S. A. C., le 27-11-38, on remarquait un gros morceau de soufre brut, découvert par MM. Dupuis et Tassin dans un site riche en habitations gallo-romaines, au lieudit « Fond-Thierry », près Bétheniville.

Il ne peut provenir que d'une des deux péninsules méditerranéennes : l'italique ou l'ibérique.

Faute de meilleure explication on doit supposer que ce soufre fut utilisé par les fondeurs gallo-romains pour préparer pour une adhérence meilleure les deux faces d'une pièce à braser.

Le crochet de teinturier publié dans le dernier numéro de notre Bulletin présente une réparation par soudure de bronze sur bronze.

MM. Dupuis et Tassin ont trouvé non loin les débris d'un bol Drag. 29 de forme très ancienne, à lèvre évasée par « étages », particularité propre à l'époque claudienne. Le bol porte une estampille de potier, probablement GERMANVS, mais celle-ci est mal venue et nous préférons donner cette lecture sous réserve.

Tout à côté se trouvèrent une minuscule hachette en fer de 70 m/m de long et 35 m/m de large, et une clochette en bronze de 25 m/m de hauteur.

La céramique sigillée claudienne est extrêmement rare dans les sites gallo-romains de la Champagne, en dehors des grands centres comme Reims. En général, la poterie sigillée n'y fait son apparition qu'à l'époque flavienne.

La présence d'un beau bol Drag. 29 dans un groupe d'habitations modestes est donc aussi surprenante que la découverte, côte à côte, d'une hachette en fer de dimensions qui ne laissent pas de doute sur son caractère votif, — et d'une clochette en bronze. Il est difficile, dans ces circonstances, de ne pas penser aux clochettes votives du temple circulaire de Mandeuire (Doubs).

Existerait-il à côté de l'endroit fouillé par MM. Dupuis et Tassin un petit sanctuaire ? Sa proximité expliquerait la présence du bol 29 qui paraît un objet bien luxueux pour un simple fond de cabane...

Souhaitons que l'avenir nous apportera la solution de cette petite énigme.

MORAINS. ÈRE. CHAMPENOISE



Dans les fouilles entreprises par A. Brisson et A. Loppin dans les caves et fonds de cabanes de l'antique Bibe, une fibule émaillée à motif chrétien a été trouvée l'an dernier.

Nous en publions aujourd'hui le dessin sans nous étendre sur le très grand intérêt que présente cette fibule tant au point de vue de la chronologie qu'à celui de l'archéologie chrétienne.

COURCEMAIN.

M. Gerson, de Romilly (Aube), a présenté à la dernière séance de la Société une fibule Tène III en bronze, trouvée dans une tourbière à Courcemain (fig. 1).

La taille (long. 80 m/m et le poids (48 grammes), de ce bijou sont également respectables.

Forme et taille ne sont pas fréquentes dans nos régions, et nous n'y connaissons rien d'analogue, sauf une fibule en bronze (fig. 2), (don Picard) sans provenance, au Musée de Bar-le-Duc, que nous représentons à côté de celle de M. Gerson.

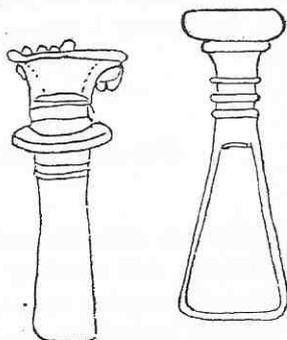


FIG. 1

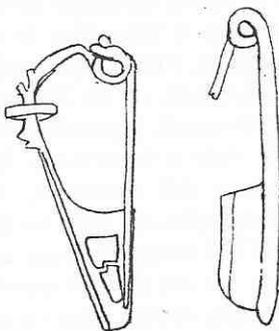


FIG. 2

MEURTHE-et-MOSELIE

XIVRY-CIRCOURT.

Une pelle à vapeur a mis à jour un fond de cabane ou plus probablement une incinération gallo-romaine, qui contenait, à côté de nombreux vases brisés, une assiette « belge » du type Loeschke Haltern 72 a avec estampille DASSOS, des tasses Loeschke Haltern 80 b avec estampilles LNH, DXIX et NASV et une fibule « militaire » portant l'estampille BIBI.

Les objets de parure en bronze portant le nom du fabricant sont plus fréquents en Rhénanie que dans le reste de la Gaule Belgique.

La présence de la fibule à côté de la céramique fait croire qu'il s'agit d'une riche incinération du début du 1^{er} siècle de notre ère.

La marque DASSOS est particulièrement intéressante pour les archéologues champenois, plusieurs assiettes belges portant l'estampille de ce potier ayant été trouvées par A. Brisson dans une incinération de l'époque d'Auguste, à Normée (Marne).

Nous devons le sauvetage de ces pièces à M. le D^r Grunwald et à M. Dézavelle, instituteur à Trieux, tous deux membres de la S. A. C.

Hte-SAONE

LUXEUIL.

La Société Fermière de l'Etablissement Thermal de Luxeuil, dirigée par M. Pattegay, fait exécuter en ce moment d'importants travaux de transformation et d'embellissement.

Quoique ces travaux intéressent surtout les endroits fouillés maintes fois dans le passé, quelques découvertes nouvelles intéressantes ont été faites. A l'encontre de ce qui se passe souvent dans des cas analogues, l'initiative éclairée de MM. Maroselli, sénateur-maire de Luxeuil, et de M. Pattegay, administrateur de l'Etablissement Thermal, a permis d'en sauver le produit.

Une inscription votive à Brixia, la divinité topique des sources de Luxeuil, a été retrouvée, brisée en 4 morceaux. A remarquer l'orthographe du nom de Brixia.

Des travaux ont été entrepris pour refaire le captage de la source ferrugineuse. Ils ont fait découvrir le sas de captage et la canalisation romaine, encore bien en place. Le sas est formé d'un caisson en pierres plates constituant une chambrette avec

seuil de retenue pour les boues ferrugineuses. La source étant double, sas et canalisation sont doubles également, la canalisation est séparée en deux dans le sens de sa longueur par un muret médian.



Une incinération fut découverte immédiatement à côté de la source Est. Le vase cinéraire, petit, fut retrouvé dans la panse d'une amphore à extrémité basale pointue, dont le col et les anses avaient été enlevés. Ces incinérations placées dans des amphores décapitées ou dans des dolia, datent généralement autour du milieu du I^{er} siècle de notre ère. D'après la forme du vase cinéraire (1) et de l'amphore trouvés à Luxeuil, il semble s'agir ici d'une sépulture de l'époque de Caligula ou Claude.

La Société Fermière mérite des éloges pour ce sauvetage et pour son intention d'installer dans son nouvel Etablissement un Musée Archéologique qui groupera enfin tout ce qui reste des objets trouvés autour des sources de Luxovium. Ce Musée permettra notamment de présenter au public, 70 ans après leur découverte, les célèbres statuette votives en bois représentant des personnages portant le torques et coiffés du capuchon gaulois.

Ces statuette, dont plusieurs centaines furent trouvées en 1859 près de la Source Ferrugineuse, en une masse compacte, sont, sauf un spécimen qui se trouve au Musée de Besançon, les seules qui ont échappé à la destruction par les ouvriers de l'époque.

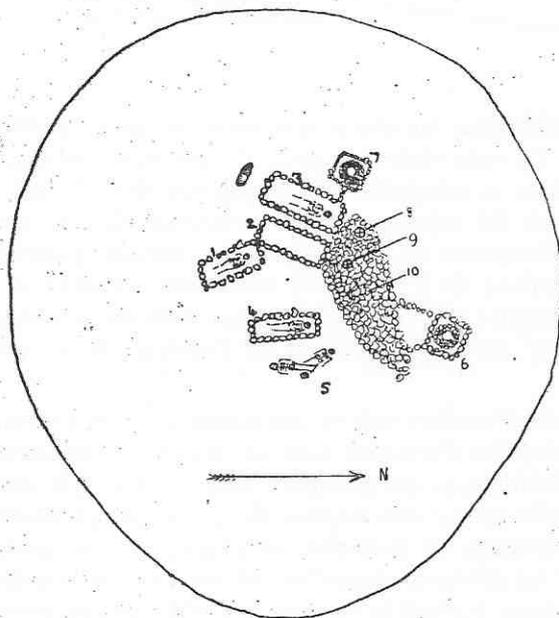
(1) J. FROMOLS, atelier céramique de Sept-Saulx, pl. 2, fig. II, n° 5.071).

VOSGES

DAMAS-AUX-BOIS.

Un tumulus à inhumations multiples du Halstatt II b, bien daté, a été fouillé par M. Pierron, cultivateur-proprétaire, et par M. Romary, instituteur, tous deux de Damas-aux-Bois.

En plus de cinq tombes à squelette — dont une double, contenant deux morts en position tête-bêche — le tumulus contenait deux foyers rectangulaires remplis de charbon et de terre noire, et en périphérie et près de la surface une incinération adventice (n° 8 du plan), au sujet de laquelle nous ne pouvons pas nous prononcer, les débris du vase ayant été emportés à Nancy, aux fins de reconstitution.



Le mobilier des tombes à squelette était pauvre et ces derniers en fort mauvais état de conservation.

Voici le détail des tombes :

Tombe 1 : Coffrage en rectangle allongé de pierres brutes autour et au-dessus du squelette. Aucun mobilier.

Tombe 2 : Plus aucune trace d'os, coffrage de pierres brutes, comme dans la tombe précédente, et traces de charbon dans toute la tombe. Pas de mobilier. Les traces de charbon provien-

nent probablement d'un cercueil fait dans un tronc d'arbre évidé, fréquent à la même époque. On sait, en effet, que les cadavres mis en terre dans ces cercueils se décomposent plus rapidement jusqu'à disparition totale des os que les morts ensevelis à même la terre.

Tombe 3 : Coffrage en rectangle allongé autour du corps et amas de pierres recouvrant la tombe. Une grosse dalle debout derrière la tête.

Un morceau d'ocre à gauche de la tête, un caillou de rivière dans la cavité buccale derrière le maxillaire inférieur.

A chaque avant-bras, un bracelet en bronze formé d'un gros fil recourbé.

Massif de pierres (n° 10 du plan).

Un gros massif composé de pierres brutes se trouve à côté des tombes 2 et 3. Il contient à l'endroit désigné par le n° 9 du plan, les tessons de deux vases complètement brisés et délités et quelques parcelles de charbon.

Sépulture adventice (n° 8 du plan) :

L'incinération adventice se trouvait au-dessus du massif en pierres, près de la surface.

Tombe 4 : Cette tombe se trouvait juste au centre du tumulus et au niveau du sol ancien, alors que les tombes 1, 2 et 3 sont placées dans la terre même du tumulus au-dessus du sol.

Elle semble avoir été endommagée au moment de la construction des tombes 1, 2 et 3, car elle possède bien son coffrage rectangulaire entourant le mort, mais n'a plus de dallage au-dessus de la tombe.

Un morceau d'ocre est placé à gauche de la tête.

A chaque avant-bras un bracelet en bronze plein, ouvert à section circulaire, de 1 cm. de diamètre.

A chaque cheville, trois anneaux creux en bronze mince, entourant un noyau circulaire en matière végétale.

Tombe 5 : Sans coffrage ni dallage en pierres, à même la terre deux squelettes d'adultes en position tête-bêche, l'un à un niveau très légèrement inférieur (de quelques centimètres) à celui de l'autre.

Un crâne d'enfant à hauteur des jambes des deux adultes, à côté d'eux.

Un bracelet plein rond décoré de groupes de 4, 5 et 7 stries obliques, opposées un groupe à l'autre, à chaque avant-bras d'un des deux adultes. Près de son épaule gauche deux fibules en bronze, à timbale, avec long ressort bilatéral.

Sur le bassin du deuxième adulte, un torques plein fermé, filiforme en bronze (sans décoration) et un objet décomposé dont il ne restait que des traces d'oxyde (ceinture ?).

Au crâne de l'enfant une boucle d'oreille en forme de mince petit anneau filiforme.

Près des deux corps d'adultes un galet de rivière.

Deux foyers 6 et 7 entourés d'un rectangle de pierres brutes se trouvent l'un à 5 m. au Nord de la tombe double (n° 5), l'autre à 1 m. à l'Ouest de la tombe n° 3. Tous deux contiennent des amas de terre cendreuse et de morceaux de charbon de bois.

Les fibules à timbale et les anneaux de jambe creux à noyau végétal datent les 5 tombes au Halstatt II B, l'époque des Jogasses. Quant à la tombe adventice, évidemment plus récente, nous ne pouvons la dater, n'ayant pas vu le vase, mais le vase ayant, comme on nous a dit, une anse, il s'agit fort probablement d'une incinération de l'époque gallo-romaine. Rien, absolument rien, ne permet de dater ce tumulus de l'âge du bronze, comme il a été dit (et répété par la presse régionale).

Le mobilier du tumulus a été déposé à l'école de Damas. Le département des Vosges possédant un Musée départemental, nous espérons que ces objets viendront y figurer.

ESCLES.

Notre collègue, M. l'abbé Albizer, annonce la découverte d'un fragment de stèle funéraire romaine représentant un homme debout. Nous en publierons la description dès qu'elle nous sera parvenue.

FAUCONCOURT-HAILLAINVILLE.

M. Saint-Etienne, instituteur à Haillainville, a fouillé un tumulus datant de l'époque de transition du Bronze au Halstatt. Malheureusement pour l'archéologie contemporaine, ce tumulus fut violé à l'époque romaine.

Un tesson de mortarium à collerette tombante en céramique « belge », du milieu du I^{er} siècle de notre ère, abandonné dans les terres bouleversées ensemble avec quelques tessons provenant du mobilier du tumulus, permet de dater avec précision l'époque de la violation.

M. Saint-Etienne a recueilli une grande épingle en bronze, assez grosse, sans tête, une fusaïole et un lot de tessons caractéristiques. Nous regrettons que la malchance ait frustré notre collègue du produit de sa fouille.

Le sort a compensé sa déception en lui faisant découvrir peu de temps plus tard un groupe important de substructions romaines près de Clémentaine. Il semble appartenir à cet ensemble de métaeries qui recouvraient en nombre toute la région entre Charmes et les centres de production de sel de la vallée de la Seille et au sujet desquelles M. l'abbé Hatton, de Nancy, a fait récemment une belle étude.

BULLETIN DE SEPTEMBRE 1938

Excursion du 3 juillet au Blanc-Mont, près Sommepey	69
Nécrologie	70
Le Groupe des Tombes Hallstaftiennes de la Motelle à Hauviné, par L. SIMONNET	71 à 75
Le Cimetière Mérovingien de Selles (Marne), par R. TASSIN	75 à 76
Carrelages de Céramistes Marnais, par G. CHENET	77
L'Atelier Céramique de Thuisy (Marne), par J. FROMOLS (Suite)	78 à 97
Découvertes et Communications Régionales, par J. F. : — de Aouze (Vosges) — Charleville (Ardennes) — Crainvilliers (Vosges) — Darney-Martinville (Vosges) — Escles et Lerrain (Vosges) — Etion (Ardennes) — Fontaine-Macon (Aube) — Marsal (Moselle) — Maubert-Fontaine (Ardennes) — Omont (Ardennes) — Ramecourt (Vosges) — Sept-Saulx (Marne) — Vailly-sur-Aisne (Aisne) — Vendresse (Ardennes) — Ville-neuve-au-Chatelot (Aube)	99 à 116

BULLETIN DE DECEMBRE 1938

Status de la S. A. C.	117 à 119
Liste des Membres de la Société.	120 à 124
Sociétés correspondantes	124
Assemblée générale du 27 novembre 1938	125 à 127
Nécrologie	127
Nécropoles de Gourgauçon (La Corbillère)	128 à 132
Nécropole Gallo-Romaine de Prunay II, par M. BRY et J. FROMOLS	133 à 156
Découvertes et Communications Région ^{les} , par J. FROMOLS : — de Ay (Marne) — Berthaucourt (Ardennes) — Bergères-les-Vertus (Marne) — Bétheniville (Marne) — Courcemain (Marne) — Courgenay (Marne) — Damas-aux-Bois (Vosges) — Dricourt (Ardennes) — Escles (Vosges) — Fauconcourt-Haillanville (Vosges) — Fontaine-Denis (Marne) — Luxeuil (Haute-Saône) — Mézières (Ardennes) — Moncy-Saint-Pierre (Ardennes) — Morains (Marne) — Pomacle (Marne) — Resson (Aube) — Thin-le-Moutier (Ardennes) — Villers-Semeuse et Aiglemont (Ardennes) — Xivry-Circourt (Meurthe-et-Moselle)	157 à 180